

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

ADLPARTNER

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 000 632 €

Siège social : 3, avenue de Chartres - 60500 Chantilly

393 376 801 RCS Senlis

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

Clôture des comptes sociaux au 31 décembre 2005

I.- Bilan actif

(en K€)

Rubriques	Montant Brut	Amortisse ments	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Immobilisations incorporelles:					
Concessions, brevets et droits similaires	4 286	3 206	1 080	949	1 147
Fonds commercial	4 269		4 269	4 269	4 269
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	667		667	20	
Immobilisations corporelles:					
Constructions	2 943	1 172	1 770		
Installations techniques, matériel, outillage	1 075	1 003	72		
Autres immobilisations corporelles	2 551	1 490	1 061	11	31
Immobilisations en cours	56		56		
Immobilisations financières					
Autres participations	17 345	11 400	5 945	913	1 580
Créances rattachées à des participations	11 585	1 496	10 089	6 149	6 378
Autres immobilisations financières	231		231	94	82
Actif immobilisé	45 006	19 768	25 238	12 404	13 487
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	35	2	33	7	16
Marchandises	1 820	324	1 495	291	268
Avances et acomptes versés sur commandes	58		58		
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	19 453	2 696	16 757	9 122	6 956
Autres créances	4 897		4 897	3 207	3 240
Divers					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 1 124)	1 124	5	1 120	3 893	494
Disponibilités	6 715		6 715	4 106	6 549
Comptes de régularisation					

Charges constatées d'avance	4 193		4 193	435	433
Actif circulant	38 295	3 027	35 268	21 060	17 956
Charges à répartir sur plusieurs exercices				18 784	16 513
Ecarts de conversion actif	35		35	121	36
Total général	83 336	22 795	60 541	52 369	47 992

II. - Bilan passif

(en K€)

Rubriques	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Capital social ou individuel (dont versé : 7 001)	7 001	3 750	3 750
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 078	3 770	3 770
Réserve légale	375	375	375
Autres réserves (dont achat [U+x009c]uvres originales artistes)	14 000	11 000	9 000
Report à nouveau	-13 778	5 702	5 020
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 346	3 547	2 682
Provisions réglementées	1 786	733	
Capitaux propres	19 808	28 878	24 597
Provisions pour risques	760	599	36
Provisions pour risques et charges	760	599	36
Dettes financières:			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 238	1 201	5 004
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 126		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	121	81	87
Dettes d'exploitation:			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 313	18 136	15 491
Dettes fiscales et sociales	7 272	2 970	2 534
Dettes diverses:			
Autres dettes	881	503	244
Comptes de régularisation:			
Produits constatés d'avance	5	1	
Dettes	39 956	22 892	23 359
Ecarts de conversion passif	17		
Total général	60 541	52 369	47 992

III- Compte de résultat

(en K€)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Ventes de marchandises	23 192	50	23 243	159	40
Production vendue de services	68 688	891	69 578	48 509	40 344
Chiffres d'affaires nets	91 880	941	92 821	48 668	40 384
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 787	17 097	14 386
Autres produits			1 250	477	308

Produits d'exploitation	97 858	66 242	55 077
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	9 909	1 872	1 841
Variation de stock (marchandises)	-20	-27	82
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	11 057	3 626	3 300
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	21	9	
Autres achats et charges externes	41 246	29 879	25 166
Impôts, taxes et versements assimilés	1 065	353	305
Salaires et traitements	11 648	3 214	3 172
Charges sociales	5 502	1 798	1 758
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	759	15 036	13 264
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 962	75	54
Pour risques et charges : dotations aux provisions	188	485	
Autres charges	4 589	1 965	1 617
Charges d'exploitation	88 927	58 286	50 559
Résultat d'exploitation	8 931	7 956	4 519
Produits financiers			
Produits financiers de participations	315	493	307
Autres intérêts et produits assimilés	21	1	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 736	89	522
Différences positives de change	3	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	210	120	31
Produits financiers	2 285	704	860
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 734	2 271	811
Intérêts et charges assimilées	373	74	501
Différences négatives de change	11	1	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3	8
Charges financières	6 119	2 349	1 321
Résultat financier	-3 833	-1 645	-461
Résultat courant avant impôts	5 097	6 311	4 058
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	221		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23		304
Reprises sur provisions et transferts de charges	207	16	0
Produits exceptionnels	450	16	304
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 330	62	49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47		363
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	148	756	
Charges exceptionnelles	2 526	817	412
Résultat exceptionnel	-2 075	-802	-108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	30	382	180
Impôts sur les bénéfices	646	1 580	1 088
Total des produits	100 593	66 961	56 241
Total des charges	98 247	63 414	53 559
Bénéfice ou perte	2 346	3 547	2 682

IV Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le directoire le 30 mars 2006 et présentés au conseil de surveillance le 31 mars 2006.

Ils comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2005 dont le total est de 60 541 135 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 100 593 120 € et dégagant un bénéfice de 2 346 319 €.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Préambule :

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire.

I. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été notamment marqué par la fusion absorption de la société mère France Abonnements, réalisée le 21 décembre 2005, mais ayant pris effet au 1er janvier. De ce fait, les comptes présentés intègrent les opérations effectuées par France Abonnements pendant les 12 mois de 2005, lesquelles ont diversifié la nature de l'activité traditionnelle d'ADLPartner en y introduisant de façon substantielle la vente d'abonnements à durée déterminée et la vente de livres et objets.

L'activité propre d'ADLPartner, constituée essentiellement par la vente d'abonnements à durée libre en partenariat, a connu une nouvelle croissance et la société a poursuivi sa politique d'investissement dans ses filiales étrangères. L'apport de France Abonnements a en outre permis à ADLPartner de reprendre pied en Allemagne avec le contrôle de la société Abo Service International.

Les comptes 2005 sont comparés avec des comptes 2004 tels que publiés, qui ne sont donc pas comparables, compte tenu de la fusion avec France Abonnements et des changements de méthodes.

Le contexte de l'opération et les modalités d'évaluation sont explicités au paragraphe III-1.

Les changements de méthodes font l'objet de commentaires spécifiques au paragraphe III-2.

II. Création de valeur

Le portefeuille d'abonnements à durée libre gérés par la société et dont elle détient les droits financiers, qui était de 1 705 524 unités au 1er janvier 2005, atteignait au 31 décembre 2005 1 942 311 abonnements.

Cet accroissement représente une augmentation de valeur de l'actif réel, non pris en compte dans les états comptables. La valeur du portefeuille d'abonnements à durée libre peut en effet être calculée en actualisant les revenus nets futurs que vont générer ces abonnements tout au long de leur vie. Ces revenus peuvent être déterminés de façon précise grâce à la connaissance statistique que la société a accumulée depuis une quinzaine d'années du comportement de ces abonnements en France. La courbe de vie des abonnements recrutés par une opération promotionnelle permet de déterminer, avec une grande fiabilité, à tout moment l'espérance de vie résiduelle des abonnements restants. En appliquant au nombre des abonnements restant à servir le revenu moyen constaté et la marge sur coûts directs, on obtient la contribution nette restant à recevoir des abonnements résiduels correspondant à une opération et l'actualisation de cette contribution donne la valeur de cette quotité d'abonnements. En cumulant toutes les valeurs attachées à l'ensemble des opérations, on détermine la valeur globale du portefeuille d'abonnements détenus.

La valeur obtenue est enfin corrigée de l'impôt latent.

La valeur du portefeuille d'abonnements à durée libre nette d'impôts passe ainsi de :

45,8 M€ au 31 décembre 2004 à 52,5 M€ au 31 décembre 2005.

Cette variation de valeur du portefeuille d'abonnements à durée libre de 6,7 M€ sur l'exercice s'ajoute au résultat net social pour constituer la création de valeur de l'entreprise sur l'exercice.

III. Principes, règles et méthodes comptables

En application du Code de commerce, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des changements mentionnés ci-dessus.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Fusion avec France Abonnements :

La fusion, en date du 21 décembre 2005, a pris la forme d'une fusion absorption de France Abonnements, la société mère, par la filiale. Les apports ont été réalisés à la valeur nette comptable au 1er janvier 2005. L'augmentation de capital rémunérant les apports a été suivie d'une réduction de capital par annulation de 1 565 100 actions ADLPartner ; l'augmentation de capital nette, qui en résulte, s'élève à 2 500 K€ et la prime de fusion nette à 5 320 K€.

Des frais de fusion nets d'impôt pour 263 K€ ont été imputés sur cette prime.

En matière d'impôts sur les sociétés, la fusion est placée sous le régime de faveur de l'article 210-A du code général des impôts et en matière de droits d'enregistrement sous les dispositions de l'article 816 A.

2. Changements de méthodes

Depuis le 1er janvier 2005, la société applique le règlement 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs et le règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Une immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée à l'actif, lorsque les conditions suivantes sont simultanément réunies :

- il est probable que l'entité bénéficiera des avantages économiques futurs correspondants,
- son coût ou sa valeur peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

2.1. Charges à répartir

Les frais exposés pour le recrutement des abonnements à durée libre ne font plus l'objet d'un étalement et d'une activation et sont directement enregistrés en charges.

Les données du compte de résultat se présentent comme suit (en K€) :

	2005	2004
Transfert de charges (comptes 791)	0	17 013
Dotations aux amortissements des charges à répartir (comptes 681)	0	14 742

Les charges à répartir, présentées au bilan en compte de régularisation au 31 décembre 2004, ont fait l'objet d'une imputation sur les Capitaux Propres en report à nouveau débiteur pour 18 784 K€.

Les remises accordées aux clients, relatives à l'activité d'abonnements à durée libre, comptabilisées en 2004 en charges de promotions dans les autres achats et charges externes puis transférées en charges à répartir, sont en 2005 déduites du chiffre d'affaires.

Les données comparables se présentent comme suit (en K€) :

	2005 (comptes 709)	2004 (comptes 623)
Remises clients	13 111	11 180

2.2. Immobilisations corporelles

L'application de la méthode des composants a porté sur les immeubles d'exploitation reçus dans le cadre de l'apport fusion.

La méthode retenue est celle du coût historique amorti (méthode rétrospective), qui consiste à évaluer le coût réel historique de chaque composant et les amortissements qui auraient dû être calculés en fonction de la nouvelle durée d'utilité.

Son application se traduit :

- par une réduction des amortissements cumulés au 1er janvier 2005 de 1 109 K€ (1 032 K€ au 1er janvier 2004),
- par la constatation d'amortissements dérogatoires au 1er janvier 2005 de 1 104 K€, imputés en capitaux propres - report à nouveau pour 5 K€,
- par une réduction des dotations aux amortissements de 94 K€ sur 2005 (84 K€ sur 2004).

3. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié, en fonction de la nature de l'investissement et selon les durées d'utilisation suivantes :

- logiciel bureautique 3 ans,
- logiciel applicatif 3 à 5 ans

L'entreprise se réserve la possibilité d'utiliser l'amortissement fiscal dérogatoire (1 an pour les logiciels, selon le mode dégressif pour les biens ouvrant droit) au cas par cas.

Le fonds commercial de l'activité France Abonnements Entreprises, apporté antérieurement par la société mère France Abonnements pour 4 269 K€, ne fait pas l'objet d'amortissement, mais pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'une provision pour dépréciation si la rentabilité de cette activité ne justifiait pas la valeur inscrite à l'actif.

La valeur inscrite à l'actif a été comparée à la somme des revenus nets futurs actualisés de l'activité, revenus qui ont été déterminés dans le cadre de l'élaboration d'un plan 2006/2009 et actualisés ensuite à l'infini au taux indiqué par les experts d'Associés en finance : la somme obtenue est très supérieure à la valeur bilancielle et justifie l'absence de dépréciation.

4. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié, en fonction de la nature de l'investissement et selon des durées d'utilisation suivantes :

- constructions	50 ans
- agencements et aménagements	3 à 10 ans
- installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 5 ans

- matériel de restaurant d'entreprise	3 à 10 ans
- mobilier du bureau	3 à 10 ans
- matériel de transport	3 à 4 ans
- matériel de bureau	3 à 10 ans
- matériel informatique	3 ans

5. Immobilisations financières

La détermination de la valeur nette comptable des investissements dans les filiales étrangères (titres de participation et prêts d'actionnaire) est fondée sur l'appréciation de leur valeur d'actif net corrigée de la seule valeur de leur portefeuille d'abonnements, celle-ci étant calculée à partir de l'actualisation des flux nets de revenus qu'ils vont générer, comme cela est expliqué au chapitre II Création de valeur.

Cette procédure est appliquée aux filiales à partir de leur deuxième année d'existence. Les deux premières années ne donnent pas lieu à constitution de provisions, dans la mesure où il est normal qu'une société dégage des pertes lors de son démarrage. La dotation aux provisions est ensuite lissée sur trois exercices pour arriver à une application stricte de la méthode à la fin du cinquième exercice ; toutefois, en cas de dérive des résultats observés par rapport aux plans initiaux, le provisionnement peut être accéléré.

6. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur déterminée comme ci-dessus.

7. Créances et dettes fournisseurs

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées à leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les écarts éventuels avec le cours de clôture donnent lieu à la constatation d'écarts de conversion.

Pour l'activité Abonnements à Durée Libre, une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées en fonction du risque encouru selon l'état des dossiers. Mais, en raison des modes de règlement clients et des actions menées par le service clientèle, le risque d'impayés est négligeable et ne s'est traduit au cours des dernières années qu'en montants de créances provisionnées non significatifs.

Pour l'activité Abonnements à Durée Déterminée et Livres-Objets-Audio-Video, les provisions pour créances douteuses sont, pour l'essentiel, établies sur des bases statistiques issues des données des trois années antérieures.

8. Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance concernent principalement les charges exposées pour la conception, la fabrication, le routage, l'affranchissement des mailings ... et engagées sur l'exercice clos pour les opérations commerciales débutant après la clôture.

Les produits constatés d'avance concernent les produits des opérations commerciales de l'année suivante, qui sont enregistrés sur l'exercice en cours.

9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs (CRC n° 2000-06). Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

IV. Informations relatives au bilan

1. Immobilisations incorporelles

Les mouvements, ayant affecté les immobilisations incorporelles, se présentent comme suit (en K€) :

Valeur brute	Début d'exercice	Apports FA	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Marques, fichiers, logiciels	1 430	2 544	817	505	4 285
Fonds commercial	4 269	0	0	0	4 269
Acomptes immob incorporelles	20	223	687	263	667
Total	5 719	2 767	1 504	768	9 222

Amortissements	Début d'exercice	Apports FA	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
----------------	------------------	------------	-----------	----------	----------------

Marques, fichiers, logiciels	482	2 213	536	25	3 206
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Total	482	2 213	536	25	3 206

2. Immobilisations corporelles

Les mouvements, ayant affecté les immobilisations corporelles, se présentent comme suit (en K€) :

Valeur brute	Début d'exercice	Apports FA	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Constructions	0	3 350	0	408	2 942
Installations techniques	0	1 075	0	0	1 075
Autres immobilisations	214	2 497	1 423	1 583	2 551
Immobilisations en cours	0	0	213	158	55
Avances et acomptes	0	22	168	190	0
Total	214	6 944	1 804	2 338	6 624

Amortissements	Début d'exercice	Apports FA	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Constructions	0	1 172	61	61	1 172
Installations techniques	0	967	36	0	1 003
Autres immobilisations	204	2 706	131	1 551	1 490
Total	204	4 845	228	1 612	3 665

3. Immobilisations financières

Les mouvements, ayant affecté les immobilisations financières, se présentent comme suit (en K€) :

Valeur brute	Début d'exercice	Apports FA	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Participations	5 021	5 598	6 741	14	17 346
Créances rattachées à part.	6 930	5 061	5 328	5 734	11 585
Autres Immob. Financières	94	432	12	308	230
Total	12 045	11 091	12 081	6 056	29 161

Provisions	Début d'exercice	Apports FA	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Participations	4 108	3 987	4 175	869	11 401
Créances rattachées à part.	781	132	1 344	760	1 497
Autres Immob. Financières	0	0	0	0	0
Total	4 889	4 119	5 519	1 629	12 898

Titres de participations et créances rattachées :

Au cours de l'exercice, ADLPartner a souscrit à l'augmentation du capital :

- de sa filiale anglaise, qu'elle détient à 100 %, pour 2 941 K€,
- de sa filiale italienne, qu'elle détient à 100 %, pour 723 K€ (augmentation suivie d'une réduction de capital de 723 K€ pour apurement des pertes),
- de sa filiale espagnole (Suscripciones), qu'elle détient à 100 %, pour 1 485 K€ (apport en numéraire pour apurement du report à nouveau débiteur).

ADLPartner Marketing GmbH, filiale allemande détenue à 69,69 %, a constitué la première implantation internationale du groupe ADLPartner. Après avoir constaté les difficultés rencontrées pour développer un ensemble de partenariats propres à assurer la rentabilité des investissements, le conseil d'administration a décidé en mars 2003 l'arrêt des opérations de promotion commerciale et la société s'est mise en position de réaliser l'actif constitué, ce qui a abouti à la vente des droits financiers attachés au portefeuille d'abonnements recrutés et gérés. Cette vente a permis le remboursement intégral des prêts d'actionnaire consentis. Un complément de provision de 51 K€ a été doté pour aligner la valeur nette comptable de la participation sur la quote-part de la situation nette comptable de la filiale.

L'investissement en Grande Bretagne chez ADLPartner UK, dont ADLPartner détient 100 % du capital, s'est accru en 2005 de 2 044 K€, dont 2 941 K€ en titres de participation et 897 K€ en réduction du prêt d'actionnaire. L'application de la procédure définie et exposée ci-dessus a conduit à constituer sur l'exercice une provision de 3 197 K€ sur l'investissement total de 7 036 K€.

Compte tenu de la présence d'un holding local, l'investissement en Espagne est constitué d'une participation de 100 % au capital de Suscripciones España pour 1 509 K€ et d'un prêt d'actionnaire de 1 917 K€, le holding finançant sa propre filiale à 100 % ADLPartner Hispania. L'équilibre atteint en termes de création de valeur a conduit à ne prendre en compte aucune provision pour dépréciation.

L'investissement en Italie est constitué d'une participation de 100 % au capital d'ADLPartner Italia pour 1 123 K€ et d'un prêt d'actionnaire pour 557 K€ ; après les pertes enregistrées en 2004 et 2005, il a été jugé que les perspectives de la société, qui avait démarré ses opérations en décembre 2003, n'étaient pas suffisantes et la décision a été prise en mars 2006 d'arrêter les investissements commerciaux. De ce fait, l'investissement d'ADLPartner a été entièrement provisionné et une provision complémentaire de 175 K€ a été constituée pour couvrir le risque attaché à cette filiale. Pour satisfaire aux obligations légales italiennes, ont été effectuées des réductions du capital destinées à effacer les pertes locales sans incidence sur la comptabilisation de la valeur de la participation chez ADLPartner.

L'investissement en Suisse est constitué d'une participation de 50 % au capital d'ADLPartner Suisse pour 85 K€ et d'un prêt d'actionnaire pour 547 K€. L'application de la procédure précitée a conduit à constituer sur l'exercice une provision de 70 K€ sur l'investissement total de 632 K€. La provision pour dépréciation des titres de notre filiale S.I.D.D. a été diminuée de 855 K€ ; au 31/12/2005, elle s'élève à 3 106 K€. Le holding S.I.D.D., possédé à 100 %, assure pour le compte d'ADLPartner le financement de la part du groupe dans la filiale allemande Abo Service International (ASI) détenue à 52,2 %.

Depuis sa création par France Abonnements, ASI a investi dans la constitution d'un portefeuille d'abonnements, investissement qui s'est traduit par des pertes comptables conduisant à une situation nette négative. L'exploitation d'ASI ayant à un certain moment marqué un écart sensible avec son plan de développement, il a été jugé prudent de constituer une provision en retenant le principe d'une mise en équivalence chez S.I.D.D. de la situation nette d'ASI revalorisée sur la base d'une évaluation raisonnable du portefeuille d'abonnements fondée sur l'actualisation des revenus futurs. A partir du 2ème semestre 1999, une nouvelle stratégie commerciale a permis à ASI d'enregistrer un bénéfice d'exploitation et de renverser durablement la tendance de ses résultats. La situation nette de cette filiale est devenue positive à la fin de l'exercice 2003.

En 2005, SIDD a augmenté sa participation en achetant 3 % du capital sur la base d'une valeur de 15,5 M€ ; c'est sur cette valeur que SIDD a valorisé la totalité de sa participation à la clôture 2005, ce qui lui a permis une reprise de provision de 1 103 K€, qui s'est répercutée chez ADLPartner par la reprise de provision précitée.

Le prêt participatif accordé par France Abonnements à S.I.D.D. avec un plafond de 6,5 M€ arrive à échéance au 31/12/2007. L'encours au 31/12/05 s'élève à 5,7 M€.

4. Stocks

Les stocks se décomposent comme suit (en K€) :

	Brut	Provision	Net
Primes (cadeaux clients) et Livres audio video	1 819	324	1 495
Documents de traitement	35	2	33
Total	1 853	326	1 528

5. Clients

Le poste clients se présente comme suit (en K€) :

	Brut	Provision	Net
Clients (échéance – 1 an)	19 453	2 696	16 757

6. Autres créances et comptes de régularisation

Le poste autres créances (total de 4 897 K€, dont taxes sur le chiffre d'affaires : 2 474 K€, impôts sociétés : 1 123 K€, autres débiteurs : 1 300 K€) est composé pour l'essentiel de montants à échéance de moins d'un an.

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des frais de fonctionnement engagés sur l'exercice 2005 au titre de l'exercice 2006. Leur montant au 31 décembre 2005 s'élève à 4 193 K€.

7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont entièrement constituées par des actions propres auto détenues. A hauteur de 929 K€ (332 676 actions), elles sont destinées à l'octroi d'options d'achat ou à la rémunération d'acquisitions en croissance externe et proviennent essentiellement d'actions reçues de France Abonnements et non annulées. A hauteur de 196 K€ (8 933 actions), il s'agit d'actions achetées dans le cadre de l'animation de marché ; la

moyenne des cours de bourse du dernier mois de clôture étant inférieure à leur prix d'acquisition, une provision pour dépréciation a été constituée pour 5 K€.

Les placements de trésorerie sont inclus dans les montants figurant au point 8.

8. Trésorerie

La trésorerie nette ressort en excédent à hauteur de 4 661 K€.

Un crédit bancaire moyen terme mobilisable de 2 500 K€ a été mis en place en mai 2003. Il sera remboursé, selon son utilisation et la réductibilité du montant autorisé, à compter du 31 mars 2004 jusqu'à son terme intervenant le 31 décembre 2008. Compte tenu de la situation de trésorerie excédentaire, il n'est pas mobilisé au 31/12/2005 (montant mobilisable : 1 500 K€).

Les financements bancaires à court terme et à moyen terme sont à taux variables.

Au 31 décembre 2005, les dettes bancaires et autres emprunts à plus d'un an se présentent comme suit (en K€) :

	Total	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt MT BNP	183	122	61	-
Crédit vendeur	1 125	245	880	-

9. Capitaux propres

Au 31 décembre 2005, le capital de 7 000 632 € est divisé en 4 500 000 actions.

La variation des capitaux propres est la suivante (en K€) :

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	(*) Autres réserves et provisions réglementées	Résultat exercice	Capitaux propres
Situation au 31.12.03	2 410 500	3 750	3 770	14 395	2 682	24 597
Affectation du résultat				2 682	-2 682	0
Résultat de l'exercice					3 547	3 547
Amortissements dérogatoires				733		733
Situation au 31.12.04	2 410 500	3 750	3 770	17 810	3 547	28 877
Impact charges à répartir				-18 784		-18 784
Impact stock d'adresses				-1 248		-1 248
Impact composant				5		5
Augmentation de Capital	3 654 600	5 686	6 430			12 116
Réduction de capital	-1 565 100	-2 435	-1 859			-4 294
Affectation du résultat				3 547	-3 547	0
Imputation frais sur prime de fusion			-263			-263
Résultat de l'exercice					2 346	2 346
Amortissements dérogatoires				1 053		1 053
Situation au 31.12.05	4 500 000	7 001	8 078	2 383	2 346	19 808

(*) correspond aux postes : Réserve légale + Autres réserves + Report à nouveau + Provisions réglementées

10. Provisions pour risques et charges

En K€	Montant au 31 décembre 2004	Apport FA	Dotations	Reprises Montants utilisés sur l'exercice	Reprises Montants non utilisés sur l'exercice	Montant au 31 décembre 2005
Provisions pour risques et charges	598	278	398	275	239	760

Elles sont constituées par :

- 35 K€ de provision pour perte de change sur le prêt à ADLPartner Suisse
- 118 K€ de provision pour litiges prud'homaux

- 68 K€ de contribution Delalande
- 198 K€ de provision pour litiges clients
- 167 K€ de provision pour divers litiges
- 175 K€ de provision pour risques ADLPartner Italia

11. Autres dettes et comptes de régularisation

Le poste autres dettes pour 881 K€ est composé de lots à payer relatifs à divers tirages pour 135 K€, de 691 K€ de RRR à accorder et de divers à payer pour 54 K€.

12. Opérations avec les entreprises liées

(en K€)

	Total	SIDD	Le grand tirage	SCI rue de Chartres	Eldorawin GmbH	Suscripciones Espana	ADLPM	ADLP Brésil	ADLP UK	ADLP Suisse	ADLP Italie
Titres de participation	17 345	5 573	60	1 139	25	1 509	3 006	393	4 432	85	1 123
Provision pour dépréciation des titres	11 400	3 107	60		25		2 568		4 432	85	1 123
Créances sur participation	11 586	5 665	164		132	1 917			2 604	547	557
Provision pour dépréciation prêt	1 497		29		132				689	90	557
Provision pour risque	175										175
Clients et débiteurs divers	501		29			53	-43	119	271	14	58
Fournisseurs et créiteurs divers	159		153							5	1

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires HT est composé :

* en France par :

- 64,9 M€ de commissions perçues sur les ventes d'abonnements,
- 23,2 M€ de ventes de livres, audio, vidéo, et objets,
- 3,8 M€ d'autres produits,

* à l'étranger par :

- 0,9 M€ de prestations de services aux filiales étrangères.

Au niveau des commissions sur les ventes d'abonnements, le chiffre d'affaires est assimilable à une marge brute sur produits vendus. Le chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit (en K€) :

	Exercice 2005	Exercice 2004
France	91 880	47 693
International	941	975
Total	92 821	48 668

2. Personnel

Les charges de personnel et l'effectif moyen sont les suivants :
(en K€)

Charges de Personnel	Exercice 2005	Exercice 2004
Salaires et traitements	10 416	3 214
Charges Sociales	5 501	1 798
Intéressement	1 231	353
Participation	30	29
Total	17 179	5 394

Effectif moyen :	Exercice 2005	Exercice 2004
- Cadres	99	35

- Agents de maîtrise	44	12
- Employés	91	21
Total	234	68

L'intéressement comptabilisé en 2004 dans le poste « Participation des salariés » est enregistré en 2005 en charges de personnel. Les données comparables se présentent comme suit :

	2005 (comptes 641)	2004 (comptes 691)
Intéressement	1 231 K€	353 K€

3. Autres achats et charges externes

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
Total	41 246	29 879
Dont :		
Frais de conception, d'exécution, de routage, d'affranchissements des mailings	23 997	6 496
Frais de sous-traitance	1 670	4 253
Commissions, courtages sur ventes et honoraires	5 752	4 390
Dépenses de publicité et de relations extérieurs	3 921	1 410
Remises promotionnelles clients		11 180

4. Opérations avec les entreprises liées

(en K€)

	Total	SIDD	Le grand tirage	SCI rue de Chartres	Eldorawin GmbH	Suscripciones Espana	ADLPM	ADLP Brésil	ADLP UK	ADLP Suisse	ADLP Italie
Ventes de primes, livres	8										8
Prestations de services	728	45	16					119	441		107
Participation aux prix LGT	674		674								
Redevances, Honoraires,	59		39	20							
Loyers											
Achats de primes, livres	4									3	1
Produits financiers	316	154	4			53			76	14	15
Charges financières	0										
Dotations aux provisions	5 634		89				51		3 630	9	1 855
Reprise prov. dépréciation	1 340	855							433	52	

5. Autres charges

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
- redevances	129	
- charges diverses de gestion courante (pertes commerciales clients, faux nouveaux abonnés, annulations d'abonnements non répercutées aux éditeurs)	1 401	1 197

- pertes sur créances irrécouvrables clients	2 898	741
- jetons de présence	161	
Total	4 589	1 965

6. Dotations aux amortissements et aux provisions

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
Dotations aux amorts. des immobilisations	759	294
Dotations aux amorts. des charges à répartir	-	14 742
Dotations aux prov. pour dépréciation des stocks	326	31
Dotations aux prov. pour dépréciation des créances	2 636	43
Dotations aux prov. pour risques et charges	188	485
Total	3 909	15 595

7. Reprises amortissements, provisions, transfert de charges

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
Transfert de charges à répartir	82	17 013
Reprises provisions	3 687	61
Autres	17	23
Total	3 786	17 097

8. Résultat financier

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
Le résultat financier :	-3 833	-1 645
se ventile comme suit :		
Produits réalisés sur les placements	210	120
Produits financiers de participation	315	493
Reprises sur provisions	1 735	89
Autres intérêts et produits assimilés	21	1
Différence positive de change		4
Total Produits financiers	2 285	703
Dotations aux provisions	-5 734	-2 270
Différences négative de change	-11	-1
Charges nettes sur cessions VMP	-	-3
Intérêts et charges financières	-373	73
Total Charges financières	-6 118	-2 348

9. Résultat exceptionnel

(en K€)

	Exercice 2005	Exercice 2004
Le résultat exceptionnel :	-2 075	-802
se ventile comme suit :		
Produits exceptionnels s/op. gestion	220	-
Produits exceptionnels s/op. capital	23	-
Reprises sur provisions	207	16
Total des produits exceptionnels	450	16
Charges exceptionnelles s/op. gestion	-2 330	-62
Charges exceptionnelles s/op. capital	-47	-
Dotations amortissements et provisions	-6	-7
Dotations aux amortissements dérogatoires	-142	-748
Total des charges exceptionnelles	-2 525	-817

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion de 2 330 K€ sont principalement constituées de coûts de restructuration de personnel pour 2 086 K€.

VI. Autres informations

1. Etat des échéances des créances et des dettes

(en K€)

Etats des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	11 585	-	11 585
Autres immobilisations financières	231		231
Autres créances clients	19 453	19 453	-
Personnel et comptes rattachés	3	3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6	6	
Etat et autres collectivités			
- impôts sur les bénéfices	1 123	1 123	
- taxe sur la valeur ajoutée	2 474	2 474	
- autres impôts et taxes	1	1	
Débiteurs divers	1 290	1 290	
Charges constatées d'avance	4 193	4 193	
Totaux	40 359	28 543	11 816

Etats des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Emprunt., dettes - à 1 an maximum (1)	2 238	2 177	61
Emprunt., dettes financ. Divers (1) (2)	1 126	245	882
Fournisseurs et comptes rattachés	28 313	28 313	
Personnel et comptes rattachés	4 145	4 145	
Sécurité sociale et autres organismes	2 806	2 806	
Etat et autres			
- T.V.A.	93	93	
- autres impôts	228	228	
Autres dettes (pension titres)	881	881	
Produits constatés d'avance	5	5	
Totaux	39 834	38 892	943

(1) Emprunts souscrits dans l'exercice	1 100		
(2) Emprunts remboursés dans l'exercice	122		

2. Produits à recevoir

(en K€)

Libellé	31-déc-05	31-déc-04
Clients et comptes rattachés		
Encaissements reçus sur mois suivant	382	109
Sous-total Clients et comptes rattachés	382	109
Clients - produits non facturés		
Clients divers - factures à établir	228	38
Clients divers - factures à établir filiales	493	0
Commission sur commandes à installer	535	155
Mise en service d'abonnements à facturer	407	
Sous-total Clients - produits non facturés	1 663	193
Fournisseurs débiteurs		
Avoirs à recevoir	687	370
Sous-total Autres créances	687	370
Débiteurs divers		
Divers	0	22
Sous-total Débiteurs divers	0	22
Personnel et organismes sociaux		
Indemnités journalières à recevoir	25	14
Charges sociales sur indemnités journalières à recevoir	9	1
Sous-total Personnel et organismes sociaux	34	15
Trésorerie		
Intérêts courus sur certificat de dépôt	0	0
Sous-total Trésorerie	0	0
Total général	2 766	709

3. Charges à payer

(en K€)

Libellé	31-déc-05	31-déc-04
Emprunts et dettes établissements credit		
Intérêts courus à payer	20	0
Sous-total Emprunts et dettes établissements crédit	20	0
Dettes fournisseurs & comptes rattaches		
Factures non parvenues	6 762	2 912
Sous-total Dettes fournisseurs & comptes rattachés	6 762	2 912
Dettes fiscales & sociales		
Personnel	4 145	1 410

Organismes sociaux	1 831	581
Etat	200	107
Sous-total Dettes fiscales et sociales	6 176	2 098
Autres dettes		
Avoirs à établir	141	0
Divers à Payer	54	368
Sous-total Autres dettes	195	368
Total général	13 153	5 378

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt
(en €)

	Situation au début de l'exercice (après fusion)			Situation à la fin de l'exercice			Mouvements de l'exercice		
	Valeur du poste	Fiscalité différée		Valeur du poste	Fiscalité différée		Valeur du poste	Fiscalité différée	
		Créance	Dettes		Créance	Dettes		Créance	Dettes
Taux d'imposition:	34,93 %			34,93 %					
Contribution de solidarité Organic	145 311	50 757		156 789	54 766		11 478	4 009	
Participation des salariés	91 145	31 837		30 208	10 552		-60 937	-21 285	
Amortissements dérogatoires	733 160		256 093	1 786 286		623 950	1 053 126		367 857
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation									
- provision dépreciation des clients	2 392	836					-2 392	-836	
- provision litiges risques et charges	40 164	14 029					-40 164	-14 029	
Déficit reportable	3 399 032	1 187 282					-3 399 032	-1 187 282	
Totaux		1 284 741	256 093		65 318	623 950		-1 219 423	367 857
Net		1 028 648				558 632			1 587 280

5. Engagements reçus

France Abonnements a consenti à sa filiale S.I.D.D., lors d'un exercice précédent, un abandon de créance de 686 021 € assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. En 1999, France Abonnements a renoncé à faire jouer cette clause, compte tenu de la nature du bénéfice de S.I.D.D. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998. Au 31 décembre 2005, l'engagement reçu au profit d'ADLPartner est toujours de 686 021 €.

ADLPartner a consenti à sa filiale ADLPartner Marketing GmbH un abandon de créance de 292 777 € (24 462 € pour l'exercice 2001 ; 102 575 € pour l'exercice 2002 ; 146 856 € pour l'exercice 2003 ; 18 884 € pour l'exercice 2004) correspondant aux intérêts du prêt consenti, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. ADLPartner Marketing a réglé sur 2004 les intérêts des exercices 2002 et 2003 et les intérêts qui étaient dus au titre de 2001 et 2004 ont été définitivement abandonnés.

6. Engagements donnés

France Abonnements a octroyé à la BNP, en garantie du crédit long terme de 1 829 388 € (terme 2007), une hypothèque de 3ème rang sur le bail à construction consenti par la SCI avenue de Chartres en sa faveur. Au 31 décembre 2005, l'engagement donné par ADLPartner est de 182 939 €. Il n'existe plus de dette au titre des hypothèques de 1er et 2e rang.

7. Engagements de crédit bail mobilier

Ces engagements portent sur du matériel d'exploitation pour une valeur d'origine totale de 37 350 €. Les redevances totales s'élèvent à 8 819 € et le prix d'achat résiduel à 1 814 €.

8. Engagements en matière de retraite

Un contrat a été souscrit chez ADLPartner pour assurer la couverture des engagements en matière de retraite. Les primes d'assurance correspondantes sont donc enregistrées dans les comptes annuels.

Selon la compagnie d'assurance, la valeur actualisée de l'obligation au 31/12/2005 s'élève à 369 367 €.

9. Droit individuel à la formation

L'engagement en matière de droit individuel à la formation est évalué à 4 158 heures au 31/12/2005.

10. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants du groupe est communiquée en annexe au rapport de gestion.

11. Tableau des filiales et participations

(en €)

Informations financières Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Primes d'émission de fusion d'apport	Quote- part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
					Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous :										
1. Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ADLPartner marketing GMBH Admiralitätsstrasse 58 20459 Hambourg / (Allemagne)	520 000	-3 611 420	3 793 274	69,69%	3 005 797	437 646	0	0	0	-73 865
Suscripciones Espana SLU Calle Juan Bravo, 18-2°C 28006 Madrid / Espagne	1 500 000	-31 710	0	100,00%	1 508 750	1 508 750	1 916 550	0	0	-16 140
ADLPartner United Kingdom limited 18B Somerset House - Westside View - Waterlooville Hampshire PO7 7SG / (Angleterre)	4 432 459	-5 518 501	0	100,00%	4 432 459	0	2 603 719	0	4 512 075	-1 756 171
ADLPartner Italia SRL Galleria San Babila 4/C 20121 Milano / (Italie)	104 000	0	0	100,00%	1 123 011	0	556 989	0	337 033	-810 752
ADLPartner Suisse SA 38 avenue Vibert 1227 Carouge / (Suisse)	169 872	-1 153 354	0	50,00%	84 936	0	546 589	0	1 875 550	-32 254
SIDD 3 rue Henri Rol-Tanguy 93100 Montreuil / (France)	2 100 000	-488 917	0	99,96%	5 572 713	2 466 151	5 665 347	0	0	855 067
SCI rue de Chartres 3 rue Henri Rol- Tanguy 93100 Montreuil / (France)	1 600	121 943	0	81,00%	1 139 135	1 139 135	0	0	19 860	18 367
Le grand tirage 3 rue Henri Rol-Tanguy 93100 Montreuil / (France)	7 623	51 656	0	100,00%	60 000	0	164 343	0	900 595	-148 043
ADL Servicos de fidelizacao Alameda Franca 1436, apart° 214, CEP, 01422- 001 Sao Paulo / (Brésil)	393 222	-2 640	0	100,00%	393 221	393 221	0	0	-27 986	-407 142
Eldorawin GMBH Sitz : Admiralitätsstrasse 58 - 20459 Hamburg (Allemagne)	25 000	-156 695	0	100,00%	25 000	0	131 744	0	0	0
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. Renseignements globaux concernant :										
1. Participations non reprises au § A.										

12. Risques de marché

L'emprunt à 5 ans de 2 500 000 € mis en place au 01/06/03 chez ADLPartner est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois et est remboursable à compter de 2004. Pour faire face au risque de taux d'intérêts, un instrument financier à terme – Collar – a été utilisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

notionnel : 3 M€

durée : du 30/05/03 au 31/12/08

taux plafond : 4 %

taux plancher : 2,45 %.

Cet instrument est remboursable selon la même échéance. Les pertes et gains relatifs à ce contrat sont comptabilisés en résultat financier (charges financières de 6 721 €).

13. Consolidation

La société ADLPartner établit des comptes consolidés avec ses filiales selon la méthode de l'intégration globale, sauf avec ADLPartner Suisse, pour laquelle la méthode de l'intégration proportionnelle est utilisée.

Les comptes 2005 correspondent aux comptes du nouvel ensemble, les comptes 2004 présentés en comparatif correspondent aux comptes proforma 2004 du nouvel ensemble comme si la fusion avait eu lieu le 1er janvier 2004.

Clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2005

Normes IFRS

en K€

Bilan actif	Notes	31-déc-05	31-déc-04
Actifs non-courants			
Ecart d'acquisition	3.2.	172	0
Immobilisations incorporelles	3.3.	1 930	1 811
Immobilisations corporelles	3.4.	5 097	2 202
Participations dans les entreprises associées			
Autres actifs financiers	3.5.	640	710
Actifs d'impôt différé	3.6.	4 948	6 619
Sous-Total Actifs non-courants		12 787	11 341
Actifs courants			
Stocks	3.7.	3 550	2 722
Actifs d'impôts exigibles			
Clients et autres débiteurs	3.8.	26 515	22 215
Autres actifs	3.9.	5 882	5 034
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.10.	10 738	12 282
Sous-Total Actifs courants		46 685	42 252
Total actifs		59 472	53 594

Bilan passif	Notes	31-déc-05	31-déc-04
Capital	3.11.1	7 001	6 251
Réserves consolidées	3.11	2 499	-2 290
Résultat consolidé	3.11	1 031	5 321
Capitaux Propres	3.11	10 531	9 282
Dont :			
Part du groupe		5 038	4 317
Intérêts minoritaires		5 493	4 966
Passifs non-courants			
Provisions à long terme	3.13	371	388
Passifs financiers	3.14	1 214	458
Impôts différés	3.15	1 126	0
Sous-Total Passif non-courants		2 711	847
Passifs courants			
Provisions à court terme	3.16.	550	828
Dettes fiscales et sociales		7 793	7 898
Fournisseurs et autres créditeurs	3.17	35 325	32 984
Passifs financiers	3.14	2 423	1 625
Autres passifs	3.18	138	129
Sous-Total Passif courants		46 230	43 464

Total capitaux propres et passifs		59 472	53 594
Compte de résultat			
	Notes	31-déc-05	31-déc-04
Chiffre d'Affaires Net HT	4.1	109 638	100 118
Autres produits de l'activité		28	0
Achats consommés		-23 569	-18 770
Charges de personnel	4.2.	-20 900	-18 740
Charges externes		-56 107	-50 961
Impôts et taxes		-1 128	-963
Dotations aux amortissements des immobilisations		-1 038	-1 675
Dotations aux provisions		-1 091	-1 285
Autres produits et charges d'exploitation	4.3.	-1 487	-1 188
Résultat opérationnel		4 347	6 537
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4.4.	239	155
Coût de l'endettement financier brut	4.4.	-132	-173
Coût de l'endettement financier net	4.4.	107	-18
Autres produits et charges financiers	4.4.	115	55
Charge d'impôt	4.5.	-2 856	-3 677
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		1 713	2 897
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	4.6.	-682	2 424
Résultat net		1 031	5 321
. Part du groupe		772	3 783
. Intérêts minoritaires		259	1 538
Résultat par action	3.12	0,19 €	0,91 €

Tableau des flux de trésorerie nette
en K€

	31-déc-2005	31-déc-2004
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	1 031	5 321
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	757	747
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	126	142
- / + Plus et moins-values de cession	25	-5
- Dividendes (titres non consolidés)		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 939	6 205
+ Coût de l'endettement financier net	-107	18
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	2 856	3 941
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt (A)	4 688	10 164
- Impôts versé (B)	-2 623	-1 835

+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-1 758	3 695
= Flux net de trésorerie genere par l'activité (D) = (A + B + C)	306	12 024
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 996	-1 142
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	23	189
+/- Incidence des variations de périmètre	-1 501	
+ / - Autres flux liés aux opérations d'investissement	-252	-206
= Flux net de trésorerie lie aux opérations d'investissement (E)	-3 726	-1 159
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	537	60
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-118	-481
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 100	
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	-122	-2 874
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	10	20
= Flux net de trésorerie lie aux operations de financement (F)	1 406	-3 275
+ / - Incidence des variations des cours des devises (G)	-85	69
= Variation de la trésorerie nette (D + E + F + G)	-2 099	7 659
Trésorerie d'ouverture	10 782	3 123
Trésorerie de clôture	8 683	10 782

Tableau de variation des capitaux propres
en K€

	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Totalensemble consolidé
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées (2)	Résultat de l'exercice	Total		
Capitaux propres au 01/01/2004	6 251	25 905	-31 381	0	775	3 428	4 203
Résultat de l'exercice				3 783	3 783	1 538	5 321
Impact actions propres			-314		-314		-314
Impact stocks options			72		72		72
Capitaux propres au 31/12/2004	6 251	25 905	-31 623	3 783	4 316	4 966	9 282
Augmentation de capital	750	-750			0		0
Affectation du résultat		3 547	236	-3 783	0		0
Ecart de conversion			-128		-128		-128
Résultat de l'exercice				772	772	259	1 031

Impact stock d'adresses		-1 248	1 248		0		0
Impact composants		5			5		5
Impact charges à répartir		-18 784	18 784		0		0
Impact impôt différé sur stock d'adresses			436		436		436
Impact actions propres			-90		-90		-90
Impact stocks options			60		60		60
Variation de périmètre			-333		-333	268	-65
Capitaux propres au 31/12/2005	7 001	8 675	-11 410	772	5 038	5 493	10 531

(1) Primes d'émission, d'apport, de fusion + réserve légale + autres réserves + report à nouveau

(2) Réserves groupe + écart de conversion

Annexe aux états financiers consolidés

1. Informations Générales

Le Groupe ADLPartner commercialise des abonnements de la presse magazines, ainsi que des livres et autres produits culturels. Il le fait au moyen de mailings, d'encarts, d'opérations Internet ou de télémarketing.

La clientèle prospectée est issue :

- soit de fichiers de noms détenus en propre
- soit de fichiers fournis par des enseignes partenaires dans le cadre d'opérations de marketing de fidélisation.

La société tête de groupe est ADLPartner, société de droit français, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 7.000.632 €, domiciliée 3 avenue de Chartres - 60 500 Chantilly, cotée sur Eurolist Euronext Paris – compartiment C – Isin FR0000062978.

Le directoire a arrêté les états de financiers consolidés le 30 mars 2006 et le conseil de surveillance a donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 31 décembre 2005 le 31 mars 2006. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires le 23 juin 2006.

Faits significatifs 2005

La structure juridique du groupe a été modifiée le 21 décembre 2005 suite à la fusion absorption par ADLPartner de sa société mère France Abonnements (société non cotée)

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des états financiers

2.1.1. Référentiel

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations

Les IFRS utilisées par le Groupe pour la préparation des états financiers 2005 et le comparable 2004 sont toutes les normes et interprétations publiées par le conseil de l'IASB (International Accounting Standards Board) et par le comité IFRIC de l'IASB (« International Financial Reporting Interpretations Committee »), qui sont pertinentes pour ses activités, applicables de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 et adoptées par l'Union Européenne sous réserve des exceptions expressément prévues par IFRS 1.

Cependant, conformément au principe d'importance relative applicable en IFRS (notamment Cadre 29s.), renforcé par la norme IAS 8.8, certaines normes peuvent ne pas être appliquées compte tenu des coûts qu'elles entraînent, dans la mesure où leur effet est non significatif, et ne remet pas en cause la pertinence de l'information financière portant sur l'ensemble des transactions du groupe.

L'exercice 2005 étant l'exercice d'adoption des normes IFRS, les normes et interprétations retenues pour l'exercice 2005 sont identiques à celles ayant servi à établir l'exercice 2004 au titre du comparable et ce conformément à IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière », hors les exemptions prévues à l'application d'IAS 32 et 39.

L'impact chiffré lié à la transition aux IFRS, les principes retenus pour la constitution du bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2005 et les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués sont détaillés dans la note 8.

2.1.2. Normes non utilisées

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes applicables au groupe avaient été publiées, mais n'étaient pas encore d'application obligatoire au titre de l'exercice 2005 :

- IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir
- IAS 1 révisée - Information à fournir sur le capital
- IAS 19 révisée – Avantages du personnel
- IAS 21 révisée – Effets des variations des cours des monnaies étrangères
- IFRIC 7 – Modalités pratiques de retraitements des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2.

Le directoire de la Société considère que l'adoption de ces normes et interprétations, au cours des exercices à venir, n'aura pas d'impact matériel sur les états financiers du Groupe.

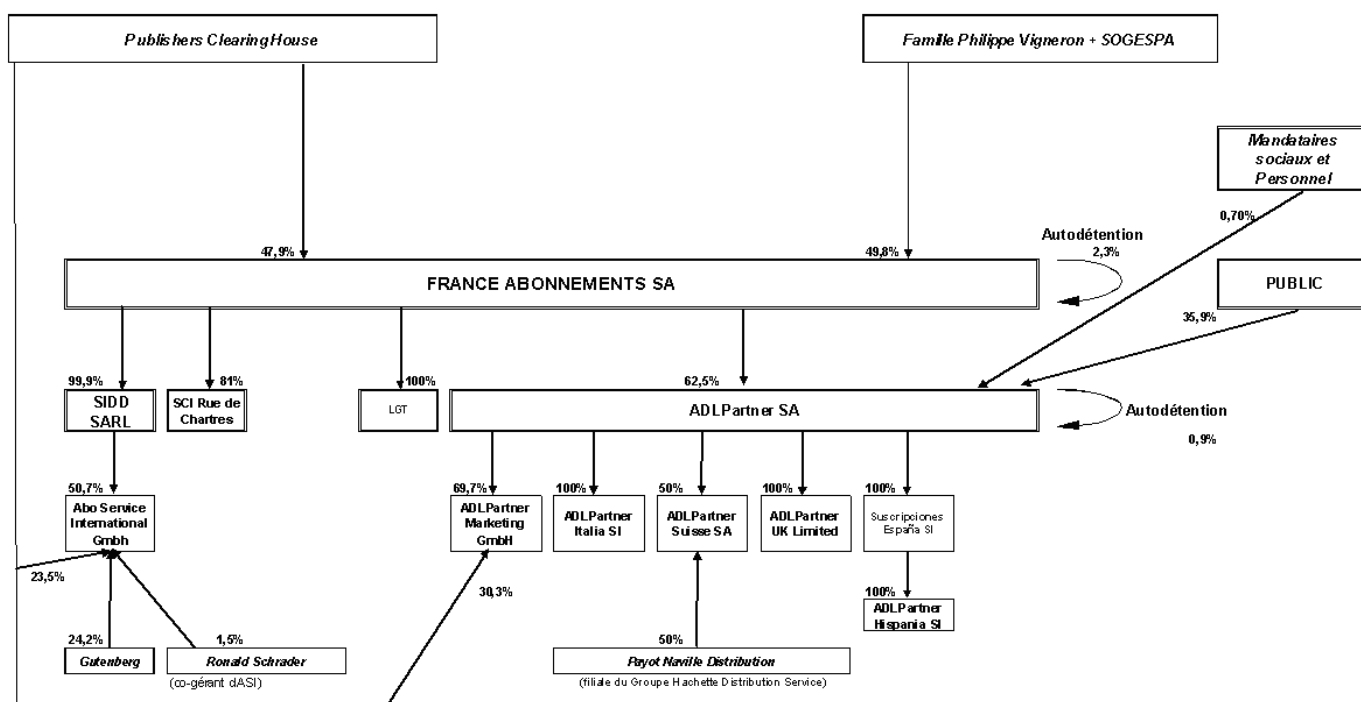
2.1.3. Périmètre de consolidation

La fusion intervenue le 21 décembre 2005 entre ADLPartner et sa société mère France Abonnements s'analyse comme un regroupement d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun excluant l'application de la norme IFRS 3, selon son § 3b.

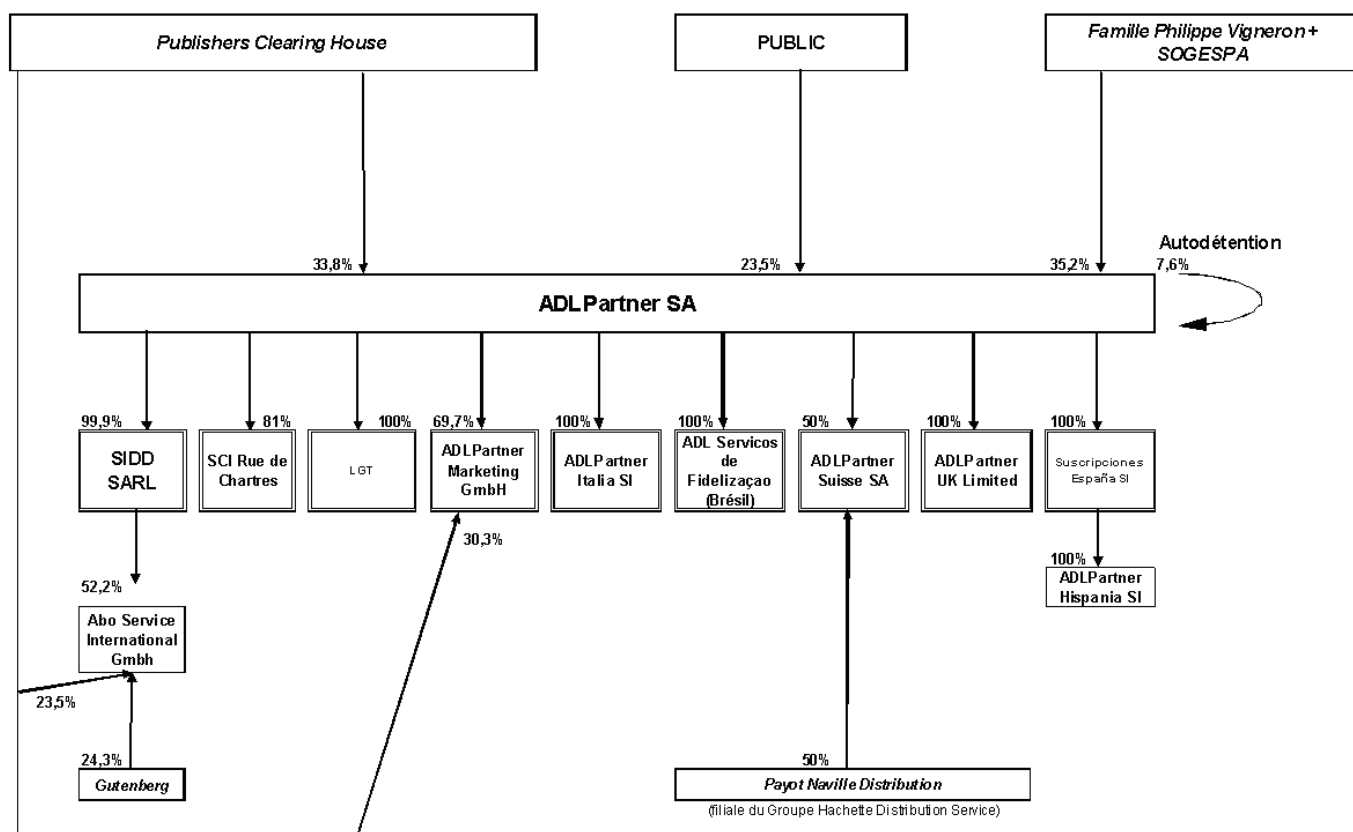
Rappelons à cet égard que :

- avant la fusion, la société ADLPartner était contrôlée à hauteur de 62,5% par la société France Abonnements dont elle avait d'ailleurs été à l'origine une externalisation d'activité; France Abonnements était, quant à elle, contrôlée à 100% par deux actionnaires agissant de concert, le groupe familial Vigneron et la société américaine Publishers Clearing House; les deux sociétés partageaient depuis toujours un ensemble des services communs et fonctionnaient comme un groupe intégré.
- après la fusion, réalisée dans le sens d'une absorption de la mère par la fille en raison de la cotation de cette dernière, ADLPartner reste contrôlée, à hauteur de 69 % par les deux ex-actionnaires de France Abonnements agissant de concert

Organigramme avant opération au 1er juillet 2005



Organigramme après opération au 31 décembre 2005



Il ne s'est donc pas agi d'une acquisition de France Abonnements par ADL Partner, mais d'une restructuration interne qui a eu pour effet d'étendre la cotation à l'ensemble du groupe et donc de rendre obligatoire la publication au marché des comptes consolidés de l'ensemble le plus grand, alors qu'antérieurement à cette opération, seuls les comptes du sous groupe ADL Partner étaient communiqués au marché.

Le traitement comptable de cette restructuration est précisé dans la note 2.4.1 de l'annexe.

Les comptes 2005 correspondent aux comptes du nouvel ensemble, les comptes 2004 présentés en comparatif correspondent aux comptes proforma 2004 du nouvel ensemble comme si la fusion avait eu lieu le 1er janvier 2004.

2.2. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, et tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire.

Les états financiers consolidés du Groupe ont été préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle normal d'exploitation du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Les principales méthodes comptables mises en oeuvre sont décrites ci-après.

2.3. Méthode de consolidation

2.3.1. Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris les véhicules ad hoc) contrôlées par la Société (ses filiales). Le contrôle est obtenu lorsque la Société a la capacité de décider des politiques opérationnelles et financières de l'entité afin d'en retirer les bénéfices des activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé à compter de la date effective de transfert du contrôle ou jusqu'à la date effective où le contrôle cesse d'exister.

Si nécessaire, des ajustements ont été réalisés sur les états financiers des filiales afin de mettre leurs méthodes comptables en adéquation avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires dans les actifs nets des filiales consolidées sont identifiés séparément des capitaux propres - part du Groupe. Les intérêts minoritaires comprennent le montant de ces intérêts à la date d'origine du regroupement d'entreprises ainsi que la part des minoritaires dans les variations de l'actif net de la filiale depuis la date de regroupement. Les pertes attribuables aux minoritaires en sus de leur part d'intérêt dans l'actif net de la filiale sont affectées en contrepartie des intérêts du Groupe, sauf dans le cas où le minoritaire a une obligation ferme et est en mesure d'effectuer un investissement complémentaire afin de couvrir les pertes.

2.3.2. Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le Groupe a un contrôle conjoint, c'est à dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe présente ses intérêts dans de telles entités par intégration proportionnelle. La part du Groupe dans les actifs, les dettes, les revenus et les charges des entités sous contrôle conjoint est combinée avec les éléments équivalents des états financiers consolidés présentés ligne par ligne. Tout écart d'acquisition résultant de l'acquisition de la part du Groupe dans une entité sous contrôle conjoint est comptabilisé conformément à la méthode comptable du Groupe pour l'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale (voir ci-dessous). Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

2.3.3. Opérations éliminées en consolidation

Toutes les transactions intragroupe, les soldes débiteurs et créditeurs, les charges et produits intragroupe ont été éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant des transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Lorsque le Groupe réalise des transactions avec des entités sous contrôle conjoint, les profits et pertes latents sont éliminés à concurrence de la part d'intérêt du Groupe dans la coentreprise.

2.4. Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, l'acquisition de filiales est comptabilisée en utilisant la méthode du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré, à la date de prise de contrôle, comme l'agrégat des justes valeurs des actifs et des passifs engagés ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de la société acquise, plus les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs identifiables de la société acquise, les passifs existants ou éventuels qui remplissent les conditions posées pour leur comptabilisation par la norme IFRS 3 sont constatés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou groupes d'actifs destinés à être sortis) qui sont classés comme destinés à la vente, en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants destinés à la vente et opérations abandonnées », qui sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur moins les coûts de cession.

2.4.1. Restructuration interne

La fusion intervenue entre ADLPartner et France Abonnements a été réalisée entre entités sous contrôle commun et est exclue du champ d'IFRS 3. En l'absence d'une norme internationale traitant de cette nature d'opération, la direction du Groupe a considéré que cette opération, ayant le caractère d'opération interne, devait être neutre sur la valorisation des actifs et des dettes. En conséquence, ces derniers ont été maintenus à leurs valeurs nettes comptables consolidées antérieures au regroupement. Ainsi, les capitaux propres consolidés du nouvel ensemble ont la même valeur que celle qu'ils auraient eue avant l'opération de fusion. Seule leur répartition en part du groupe et en intérêts minoritaires a été affectée par cette opération.

2.4.2. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale (ou d'une entité sous contrôle conjoint) représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts du Groupe dans la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs existants et éventuels de la filiale (ou de l'entité sous contrôle conjoint) à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est initialement comptabilisé comme un actif évalué à son coût et il est ensuite évalué à son coût moins d'éventuelles dépréciations. Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs existants et éventuels de la société acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est immédiatement comptabilisé au résultat.

Cet écart d'acquisition est testé annuellement et pour la première fois avant la fin du délai d'affectation. Pour la réalisation de ce test, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient des synergies liées au regroupement. Les UGT sont testées annuellement pour dépréciation, ou plus fréquemment, lorsqu'il existe une indication que la valeur de l'unité doit être dépréciée.

Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable nette, la perte pour dépréciation est en priorité affectée pour réduire l'écart d'acquisition, puis, au prorata, en diminution de la valeur des actifs de la dite unité. Une perte pour dépréciation reconnue sur un écart d'acquisition ne peut être reprise sur un exercice suivant.

Lors de la cession de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement, le montant attribué à l'écart d'acquisition est inclus dans la détermination des profits ou pertes de cession.

2.4.3. Intérêts minoritaires

Ils sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

2.5. Transactions en devises étrangères

Les états financiers de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel elle opère (devise fonctionnelle). Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chaque entité sont exprimés en euros, qui est la devise fonctionnelle de la Société et la devise de présentation des états financiers consolidés.

2.5.1. Transactions en devises

Dans la préparation des états financiers des entités individuelles, les transactions dans des devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité sont enregistrées au taux de change effectif à la date de transaction. A chaque date de clôture, les éléments monétaires en devises étrangères sont traduits au taux effectif à la date de clôture. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction.

Les différences de change qui résultent de la traduction des éléments monétaires ou de leur paiement sont incluses dans le compte de résultat pour l'exercice.

2.5.2. Etats financiers libellés en devises

Pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des opérations du Groupe à l'étranger (y compris les informations comparables) sont exprimées en euros, en utilisant les taux de change en vigueur à la date de clôture. Les charges et produits (y compris les informations comparables) sont traduits au taux de change moyen pour l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. De telles différences de change sont virées au compte de résultat lors de la cession ou de l'arrêt de l'activité étrangère. Les écarts d'acquisition et les ajustements de la juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère sont convertis en euros au taux de clôture.

2.6. Actifs non courants destinés à être cédés et abandon d'activité

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être « sortis » du bilan sont classés comme « actifs destinés à être cédés », si leur valeur nette comptable sera recouvrée sous la forme d'une transaction de vente, plutôt que par la poursuite de leur utilisation. Il en va de même si la prospection commerciale d'une activité est arrêtée et si l'on entre en phase d'exploitation à minima du portefeuille d'abonnements précédemment constitué.

Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. La direction doit également s'être engagée en faveur de cette vente, qui doit être effective dans les 12 mois qui suivent la classification en actifs destinés à la vente.

Dans le cas de l'arrêt de la prospection commerciale, cette condition est remplie lorsque la direction considère sa décision irrévocable.

2.7. Actifs incorporels

Le Groupe présente ses actifs incorporels conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Un actif incorporel est identifiable c'est à dire séparable ou résultant de droits contractuels ou légaux. Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Un actif généré de manière interne n'est pas comptabilisé comme un actif, son coût étant difficile à distinguer du coût de maintien ou de développement des opérations de l'entreprise. Pour cette raison, le portefeuille d'abonnements et les listes de clients générés en interne ne sont pas comptabilisés comme des actifs incorporels. Les dépenses relatives à l'écart d'acquisition, à la prospection de nouveau client, à la création du portefeuille d'abonnements et à la fidélisation des clients existants sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Les actifs incorporels sont initialement évalués à leur coût. Après sa comptabilisation initiale, le Groupe mesure un actif incorporel à son coût moins l'amortissement cumulé et éventuellement les pertes de valeur cumulées.

Un actif incorporel avec une durée de vie utile finie est amorti sur cette durée de vie. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- logiciel bureautique	3 ans
- logiciel applicatif	3 à 5 ans

Un actif incorporel à durée de vie indéfinie n'est pas amorti et conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » est testé annuellement.

2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût de revient, qui inclut toutes les dépenses nécessaires à leur mise en service. Le Groupe enregistre ses immobilisations conformément à l'approche par composants, le remplacement d'un composant est enregistré comme un actif et l'actif remplacé est sorti à sa valeur nette comptable.

Après l'acquisition, le Groupe mesure les immobilisations corporelles à leur coût de revient moins l'amortissement cumulé, moins les éventuelles pertes de valeur constatées cumulées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la durée d'utilisation attendue par le Groupe. La base amortissable des actifs correspond au coût d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'ayant été identifiée. Le montant amortissable prend en compte la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée de vie utile du bien si elle est jugée significative. La méthode d'amortissement et son taux sont revus chaque année.

Elles sont amorties linéairement selon les durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions	50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
- Matériel de restaurant d'entreprise	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Matériel informatique	3 ans

Les biens financés par un contrat de location financement sont comptabilisés dans l'actif immobilisé (cf. note ci-dessous).

2.9. Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Tous les autres contrats sont considérés comme de location simple.

Les actifs sous contrat de location financement sont comptabilisés comme des actifs du Groupe à leur juste valeur à la date de début du contrat ou, si elle est plus faible, à la juste valeur des paiements minimaux du au titre du contrat de location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur est incluse dans le bilan comme un emprunt. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge d'intérêts et la réduction de la dette, de manière à obtenir un taux constant d'intérêt sur le montant restant dû de la dette. Les charges d'intérêts sont comptabilisées en résultat financier.

Les loyers payables sur des contrats de location simple sont comptabilisés en charge au compte de résultat sur la durée du contrat. Les bénéfices reçus et attendus comme un avantage à la signature du bail de location simple sont également ventilés sur la durée du bail.

Le Groupe n'a pas de contrat de location significatif comprenant un tel avantage et n'a donc opéré aucun retraitement dans les comptes.

2.10. Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

Le montant recouvrable des actifs suivants est évalué chaque année même en l'absence d'indicateur de perte de valeur possible : actifs incorporels à durée de vie indéfinie, actifs incorporels non encore prêts à l'usage, écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprise.

La valeur recouvrable est la plus importante des deux valeurs suivantes :

- Le prix de vente net ;
- La valeur d'utilité. La valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont retenus sur une durée de 5 ans et d'une valeur actualisée à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les hypothèses retenues en terme de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des unités opérationnelles.

Dans certains cas, la valeur recouvrable d'un actif isolé ne peut être déterminée, c'est à dire qu'il ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs. Dans cette situation, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) auquel il appartient.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif, une perte de valeur est immédiatement constatée en résultat pour la différence entre ces deux montants.

Dans le cas d'une UGT comprenant un écart d'acquisition, l'écart d'acquisition est d'abord réduit, puis les autres actifs sont réduits au prorata de leur valeur nette comptable.

Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

Pour les autres actifs, lorsque les circonstances qui ont amené à constater la perte de valeur se sont résolues, la perte de valeur est reprise. Cependant, le montant de la valeur nette comptable augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur nette comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.11. Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une provision pour dépréciation irréversible est constatée par résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

A chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Toutefois, le Groupe n'a pas utilisé cette méthode en raison de son caractère non significatif.

2.12. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient (selon la méthode du premier entré, premier sorti) et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

2.13. Clients et autres débiteurs

Les créances commerciales et autres débiteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer la totalité des montants dus dans les conditions initialement prévues.

2.14. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie comprend les liquidités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

2.15. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur.

Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en résultat (en charges et produits financiers relatifs aux disponibilités et aux valeurs mobilières de placement).

2.16. Actions auto détenues

Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres.

Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.17. Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Le coût amorti n'étant pas significatif, cette valeur d'origine est conservée.

2.18. Avantages accordés au personnel

Conformément à la norme IAS 19, les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés selon l'un des deux régimes suivants :

- Les régimes à cotisations définies ;
- Les régimes à prestations définies.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le Groupe calcule l'engagement brut en multipliant les droits acquis par le personnel par la probabilité de devoir payer ces droits et un coefficient d'actualisation.

Les droits acquis par le personnel correspondent à la multiplication de la quantité de droits acquis à la date de clôture par le salaire estimé de fin de carrière (méthode dite « rétrospective avec salaire de fin de carrière »).

La probabilité que l'entreprise a de devoir verser ces droits est une combinaison de deux probabilités : probabilité de vie à la date de la retraite et probabilité d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite (rotation du personnel).

Pour le facteur d'actualisation, le Groupe retient le taux des obligations privées de première catégorie et de même maturité que celle des engagements évalués (ou s'il n'est pas disponible, le taux des obligations d'Etat).

La valeur actuelle de l'engagement est inscrite au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Le calcul est effectué annuellement par un actuaire pour les indemnités de départ.

Le Groupe comptabilise ces écarts actuariels en produits ou en charges et n'applique pas la méthode dite du corridor.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite et d'indemnités de départ.

Les engagements sont tout ou partiellement couverts par des contrats d'assurance.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel.

2.19. Paiements en actions ou assimilés

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements en actions », le Groupe comptabilise dans ses états financiers l'impact de l'attribution aux salariés d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Les transactions de paiements en actions ou assimilés dénouées par remise d'instruments de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur des instruments financiers attribués et sont comptabilisées en charges sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés. La contrepartie est comptabilisée en augmentation des capitaux propres. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.

Les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe a estimée correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale, soit 4 ans.

L'application d'IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du groupe.

2.20. Provisions

Une provision est inscrite au bilan du Groupe parce qu'elle résulte d'une obligation actuelle née d'un événement passé et qu'il est probable qu'il y aura un flux de sortie de ressources à l'avenir pour éteindre cette obligation.

Le montant de la provision correspond à la meilleure estimation actuelle de la dépense pour éteindre l'obligation existant à la date de clôture. Les risques et incertitudes sont pris en compte. Les provisions ne sont pas actualisées.

2.21. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

2.22. Impôt différé

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs figurant au bilan et leur base fiscale correspondante. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendu à la date où l'actif d'impôt différé sera récupéré ou à celle où le passif d'impôt différé sera soldé. La règle du report variable

est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'il existe un droit légal de le faire, et que les impôts sont relatifs à la même autorité fiscale. Conformément à la norme IAS 12, le Groupe comptabilise un impôt différé passif dans sa totalité. Un impôt différé actif peut résulter de déficits reportables, de crédits d'impôts et de différences temporelles entre valeurs comptables et valeurs fiscales des actifs et passifs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes ;

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires taxables provenant des investissements dans les filiales et les entreprises associées, ne sont pas comptabilisés, le Groupe étant en mesure de contrôler le renversement de la dite différence temporaire et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés actifs et passifs ne sont pas actualisés.

2.23. Chiffre d'affaires

Les revenus du Groupe sont constitués par les ventes d'abonnement, de livres et d'autres produits culturels.

Le chiffre d'affaire relatif à la vente d'Abonnements à Durée Libre (ADL) est comptabilisé au fur et à mesure du service des abonnements par les éditeurs.

Le chiffre d'affaire relatif à la vente d'Abonnements à Durée Déterminée (ADD) est comptabilisé lors de la transmission des avis de mise en service auprès des éditeurs.

Dans le cas des ventes d'abonnements, le chiffre d'affaires correspond donc en réalité à une marge brute, puisqu'il déduit du montant des ventes encaissées le coût des magazines vendus.

Le chiffre d'affaire relatif à la vente des Livres, Objets, Audio Vidéo (LOAV) est comptabilisé à la livraison des biens au client.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette du coût des magazines vendus dû aux éditeurs, des annulations, des remises accordées et des taxes basées sur les ventes.

2.24. Coûts d'emprunts

Tous les coûts d'emprunts sont comptabilisés en résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.25. Politique de gestion des risques financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur. Les profits et les pertes latentes qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert.

Les instruments financiers relatifs aux couvertures de taux font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

2.26. Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt pour le Groupe correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est constitué du montant d'impôt payable (ou récupérable) relatif au bénéfice (ou à la perte) taxable de l'exercice. L'impôt différé est relatif aux différences entre les montants comptabilisés au bilan pour les actifs et les passifs et les bases fiscales retenues pour ceux-ci.

2.27. Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de biens ou de services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de biens ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et deuxième niveau de l'information sectorielle sont respectivement le secteur géographique et l'offre produits.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ces activités opérationnelles qui sont directement affectables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Les autres actifs sont portés dans la ligne ou la colonne « non affectés ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur qui sont directement affectables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Les autres passifs sont portés dans la ligne ou la colonne « non affectés ».

2.28. Estimations et jugements comptables significatifs

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

3. Notes relatives au bilan

3.1. Acquisitions

Au cours du premier semestre 2005, le Groupe a acquis 100 % du capital de la société Le Grand Tirage, 81 % de la société SCI rue de Chartres et 1,5% de la société Abo Service International, puis au second semestre de nouveau 1,5 % de la société Abo Service International, pour un prix global de 1 664 K€ payé en liquidités.

Les transactions ont été enregistrées selon la méthode du coût d'acquisition.

Les justes valeurs des actifs nets acquis et l'écart d'acquisition en résultant sont les suivants :

(en milliers d'euros.)	Montant net comptable avant regroupement	Ajustement pour juste valeur	Juste valeur
Actifs nets acquis :			
Immobilisations corporelles	139	1 948	2 087
Immobilisations incorporelles	4	137	141
Impôts différés actif	159		159
Stocks	49		49
Créances clients et autres	123		123
Trésorerie	121		121
Plans de retraite	7		7
Emprunts portant intérêts			
Autres provisions			
Fournisseurs et autres créditeurs	-180		-180
Impôts différés passif	-671		-671
Passifs latents			
Intérêts minoritaires	-426		-426
Total des actifs net acquis	-677	2 085	1 408
Ecart d'acquisition	256		256
Coût total de l'acquisition	-421	2 085	1 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	121		121
A payer lors d'exercices ultérieurs	1 333		1 333
Décassements au titre de l'exercice	-1 874	2 085	211

La société Le Grand Tirage est l'organisatrice des loteries utilisées par France Abonnements et diverses filiales du groupe pour leurs promotions commerciales. Détentrice du savoir faire en cette matière et propriétaire du nom Le Grand Tirage, la société a été acquise par le groupe pour une valeur un peu supérieure à sa valeur comptable entraînant ainsi un écart d'acquisition de 84 K€.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition est attribuable aux résultats anticipés de la distribution des produits du Groupe dans de nouveaux marchés et aux synergies résultant du regroupement.

La société Le Grand Tirage a contribué à hauteur de 2 K€ aux revenus et à hauteur de - 54 K€ au résultat avant impôt du Groupe entre la date d'acquisition et la date de clôture de l'exercice.

La société SCI rue de Chartres a contribué à hauteur de 0,1 K€ aux revenus et à hauteur de - 16 K€ au résultat avant impôt du Groupe entre la date d'acquisition et la date de clôture de l'exercice.

3.2. Ecart d'Acquisition

Les écarts d'acquisition de 172 K€ proviennent :

- pour 21 K€ du rachat d'actions ADLPartner Marketing en 1999, totalement déprécié.
- pour 84 K€ du rachat de 100 % des actions de la société Le Grand Tirage au 30/06/2005, totalement déprécié.
- pour 100 K€ du rachat de 1,5 % des actions de la société Abo Service International au 30/06/2005.
- pour 72 K€ du rachat de 1,5 % des actions de la société Abo Service International au 31/12/2005.

Ils sont testés annuellement et alloués à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) concernée.

Une projection des flux de trésorerie est établie à partir des budgets les plus récents approuvés par la direction pour les 5 prochaines années et d'une valeur actualisée à l'infini.

Le taux d'actualisation utilisé pour les flux du secteur est commun à tous les secteurs. Il a été déterminé par une société externe (Associés en Finances) et se monte à 9,29 %.

3.3. Immobilisations incorporelles

Au 31 12 2005	Logiciels	Autres	Total
Valeur brute :			
Au 1 ^{er} janvier 2004	4 356	338	4 694
Acquisitions	661	594	1 255
Cessions	-12		-12
Transferts et autres	-332	-659	-991

Au 1 ^{er} janvier 2005	4 673	273	4 946
Acquisitions	889	700	1 589
Transferts et autres	-551	-293	-844
Au 31 décembre 2005	5 011	680	5 691
Amortissements cumulés et dépréciations :			
Au 1 ^{er} janvier 2004	2 412	0	2 412
Acquisitions / Cessions	-8		-8
Amortissement de l'exercice	731		731
Au 1 ^{er} janvier 2005	3 135	0	3 135
Acquisitions / Cessions	-16		-16
Amortissement de l'exercice	725		725
Transferts et autres	-83		-83
Au 31 décembre 2005	3 761	0	3 761
Valeur nette comptable :			
Au 31 décembre 2005	1 250	680	1 930
Au 31 décembre 2004	1 538	273	1 811

Les logiciels sont essentiellement des progiciels développés par le Groupe pour l'exploitation de l'activité.

3.4. Immobilisations corporelles

	Terrains & constructions	Agencements Installations	Matériels & équipements	Total
Valeur brute :				
Au 1 ^{er} janvier 2004	3 350	1 727	2 380	7 457
Acquisitions	22	13	201	236
Cessions			-51	-51
Transferts et autres	-343	-21		-364
Au 1 ^{er} janvier 2005	3 029	1 719	2 530	7 278
Acquisitions		1 266	196	1 462
Cessions				0
Variation de périmètre	2 086			2 086
Transferts et autres	-430	-1 345	-249	-2 024
Au 31 décembre 2005	4 685	1 640	2 477	8 802
Amortissements cumulés et dépréciations :				
Au 1 ^{er} janvier 2004	1 093	1 276	2 224	4 593
Charge d'amortissement de l'exercice	79	306	142	527
Cessions			-44	-44
Au 1 ^{er} janvier 2005	1 172	1 582	2 322	5 076
Charge d'amortissement de l'exercice	87	84	136	307
Cessions	-61		-33	-94
Transferts et autres	-343	-1 002	-239	-1 584
Au 31 décembre 2005	855	664	2 186	3 705
Montant net				
Au 31 décembre 2005	3 830	976	291	5 097
Au 31 décembre 2004	1 857	137	208	2 202

Il n'y a pas d'actifs sous contrat de location financement.

La variation de périmètre est constituée de l'entrée de la SCI Rue de Chartres et de ses constructions évaluées à la juste valeur.

Les acquisitions sont essentiellement les agencements et aménagements dans les nouveaux locaux à Montreuil.

3.5. Autres actifs financiers non courants

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31/12/2004	1 116	407	709
Augmentation	51		51
Remboursement	-201		-201
Dépréciations nettes	-275	-275	0
Ecart de conversion	-2		-2
Autres	83		83
Solde au 31/12/2005	772	132	640

	2005	2004
Dépôt de garantie	284	434
Prêts	273	275
Autres	83	
Total	640	709

3.6. Impôts différés

	31/12/2005	31/12/2004
Impôts différés actifs :	4 948	6 619
- impôts différés activables	9 552	11 006
- dont non reconnus	4 604	4 387
Impôts différés actifs reconnus	4 948	6 619
Impôts différés passifs	1 126	0
Impôts différés nets	3 822	6 619

Au 31/12/2005, le Groupe dispose de pertes reportables de 23 921 K€, éventuellement disponibles pour compenser des profits taxables futurs.

Un actif d'impôt différé à hauteur de 4 948 K€ a été comptabilisé au titre des pertes reportables totales de la filiale en Allemagne Abo Service International, soit 11 225 K€, le Groupe estimant que les perspectives de résultats sur place en autorisent la reconnaissance.

Par contre, aucun impôt différé actif n'a été reconnu pour un montant de 12 696 K€ de pertes reportables dans les autres filiales, le Groupe ayant pris comme règle de ne constater aucun impôt différé actif tant que le résultat comptable d'une filiale n'est pas durablement positif.

3.7. Stocks

	31/12/2005	31/12/2004
Primes (cadeaux clients)	613	680
Livres-audio-vidéo	1 570	1 316
Documents de traitements, emballages	1 693	1 297
Total général au coût historique	3 876	3 293
Dépréciation à l'ouverture	571	362
Augmentation	326	571
Diminution	-571	-362
Dépréciation à la clôture	326	571
Total net à la valeur de réalisation	3 550	2 722

3.8. Clients et autres débiteurs

	31/12/2005	31/12/2004
Valeur brute des créances sur la vente de produits et services	22 869	21 219
Dépréciation sur créances clients	-2 852	-2 961
Avances et acomptes	736	306
Créances envers l'Etat	4 010	2 756
Autres débiteurs	1 752	895
Total	26 515	22 215

Le montant net comptabilisé pour les créances correspond à leur juste valeur.

3.9. Autres actifs

	2005	2004
Charges constatées d'avances	5 882	5 034
Total	5 882	5 034

Les charges constatées d'avance concernent principalement les charges exposées pour la conception, la fabrication, le routage, l'affranchissement des mailings ... et engagées sur l'exercice clos pour les opérations commerciales débutant après la clôture.

3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

3.10.1. Trésorerie

	31/12/2005	31/12/2004
Valeurs mobilières de placement	102	4 011
Liquidités en banque et en caisse	10 636	8 271
Dépôts bancaires à court terme		
Total	10 738	12 282

Les soldes bancaires et la trésorerie comprennent les actifs détenus sur les comptes de dépôts bancaires, dont la maturité est à moins de trois mois.

3.10.2. Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les comptes bancaires et la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs. Le risque de crédit sur les actifs de trésorerie est limité, parce que les contreparties en sont des banques avec de hauts niveaux de notation de crédit attribuées par des agences internationales de notation. Le risque de crédit du Groupe est essentiellement lié à ses créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets de provisions pour dépréciation. Une dépréciation est constatée, lorsqu'il existe un événement identifié de risque de perte, qui, basé sur l'expérience passée, constitue une évidence suffisante de la réduction du montant recouvrable de la créance. Le Groupe n'a pas de concentration significative de son risque de crédit, avec une exposition largement répartie sur de nombreux acteurs du marché.

3.11. Capitaux propres

3.11.1. Capital

Dans le cadre de la fusion (cf. § 3.1), la société ADLPartner a augmenté son capital pour rémunérer l'apport reçu de 4 935 K€ représentant 3 172 500 nouvelles actions. Du fait du sens de la fusion, la Société a reçu 1 807 744 de ses propres actions. Puis, l'assemblée générale de la Société a procédé à une réduction de capital par annulation de 1 565 100 actions. A l'issue de l'opération de fusion, et de réduction de capital, le capital de la Société s'établit à 7 000 632 € divisé en 4 500 000 actions sans valeur nominale.

	31/12/2005	31/12/2004
Capital autorisé:		(Proforma)
4 500 000 actions ordinaires sans valeur nominale	7 001	6 251
Capital souscrit, appelé et versé en K€		
A l'ouverture de l'exercice	6 251	3 750
Emises suite à l'exercice de stock options		

Emises par incorporation de primes d'apport	750	
Emises dans le cadre de la fusion		4 935
Annulées dans le cadre de l'opération de fusion		-2 434
A la clôture de l'exercice	7 001	6 251

La Société a une seule classe d'actions ordinaires donnant toutes droit aux mêmes dividendes. Les actions détenues au nom d'un même propriétaire depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

3.11.2. Ecart de conversion

Les écarts de conversion (1 K€ en 2005 et 81 K€ en 2004) correspondent aux effets des fluctuations du cours de la livre sterling et du franc suisse par rapport à l'euro.

3.11.3. Plans d'attribution d'options d'achat d'actions

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de stock-options pour certains salariés, membres de la direction du Groupe. La Société ADLPartner a émis plusieurs plans d'options d'achat d'actions :

- Plans A et A' émis le 1er octobre 2002 ;
- Plans B et B' émis le 7 octobre 2003 ;
- Plan C émis le 5 octobre 2004 ;
- Plan D émis le 11 janvier 2005 ;
- Plans E et E' émis le 21 décembre 2005.

La société France Abonnements a émis un plan le 3 février 2003 repris par ADLPartner, le plan F qui a été modifié le 21 décembre 2005.

La valeur du sous-jacent correspond à la moyenne des cours de bourse des 20 derniers jours de bourse à la date de l'attribution sauf pour le plan F, l'action France Abonnements n'étant pas cotée à la date d'attribution.

La période d'acquisition des droits est échelonnée sur 4 années pour les plans A, B ; elle est immédiate pour les plans A', B', C et E' ; elle est de 3 ans pour les plans D et E.

Les options sont caduques au-delà d'un délai de 5 ou 10 années après la date d'attribution. Les options ne peuvent être levées en cas de départ du Groupe par les attributaires.

Lorsqu'une option est exercée, le dénouement se fait sous forme d'action.

Seuls les plans de stock-options émis à partir du 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon IFRS 2.

Les plans A, B, C, D ont bénéficié de l'attribution d'une action pour cinq détenues décidées par l'assemblée générale du mois de juin 2005 et mis en oeuvre le 11 juillet 2005. La somme des options correspondantes est indiquée ci-dessous dans le tableau de synthèse.

Les options attribuées pour les plans A' et B' ont été exercées au cours de l'exercice précédent et ne sont pas présentées dans le tableau de synthèse.

Les justes valeurs des stock-options sont calculées selon le modèle de Black - Scholes & Merton. Les options sont systématiquement considérées comme exercées à la fin de leur période d'indisponibilité fiscale, soit 4 ans. La volatilité attendue a été déterminée en utilisant la volatilité historique sur les quatre dernières années et en prenant en compte les estimations d'évolution.

Les hypothèses retenues pour les plans sont les suivantes :

Exercice 2005			
	Volatilité attendue	Durée de vie	Taux sans risque
Plan A & A'		non valorisé	
Plan B & B'	40%	4 ans	2,87%
Plan C	40%	4 ans	2,87%
Plan D	40%	4 ans	2,87%
Plan E & E'	40%	4 ans	2,89%
Plan F	58%	4 ans	3,06%

Les détails des plans en vigueur peuvent être présentés comme ci-dessous :

Exercice 2005						
	Réf. plan	Nbre d'options	Date d'attribution	Valeur du sous-jacent en €	Prix d'exercice en €	Date d'échéance
Options attribuées à l'ouverture de l'exercice	Plan A	106 605	01/10/2002	10,16	8,13	2/10/2002- 31/12/2007
	Plan B	35 000	07/10/2003	7,21	7,21	7/10/2003- 31/12/2008
	Plan C	2 261	05/10/2004	13,27	13,27	5/10/2004- 31/12/2009
Options sur actions France Abonnements	Plan F	405	03/02/2003	336	336	4/02/2003-30/06/2009
Sous-total		144 271				

Modifications au cours de l'exercice						
Réduction du plan d'origine	Plan F	-234	03/02/2003	336	336	4/02/2003-30/06/2009
Annulation des options France Abonnements	Plan F	-171	03/02/2003	336	336	4/02/2003-30/06/2009
Conversion en options ADLPartner	Plan F	40 185	03/02/2003	21,87	1,43	4/02/2003-30/06/2009
Nouvelles attributions de l'exercice						
	Plan D	12 375	11/01/2005	13,97	13,97	10/01/2008-10/01/2015
Attribution d'actions gratuites	Plans A, B, C, D	31 248	11/07/2005			
	Plan E & E'	13 382	21/12/2005	21,71	21,71	22/12/2005-21/12/2015
Options devenues caduques au cours de l'exercice						
Options annulées au cours de l'exercice		-19 800				
Options exercées au cours de l'exercice		-79 200				
Options attribuées à la clôture de l'exercice		142 056				
Options exerçables au 31 décembre 2005		92 621				

Le Groupe a comptabilisé une charge de 59 K€ au cours de l'exercice 2005 (comparée à une charge de 72 K€ en 2004), relative aux plans de stock options.

3.11.4. Actions auto détenues

	En nombre de titres	En milliers d'euros
Au 1 ^{er} janvier 2004 (proforma)	333 320	1 253
Acquisitions	70 044	602
Cessions	-22 872	-252
Au 1 ^{er} janvier 2005 (proforma)	380 492	1 603
Acquisitions (y compris attribution actions gratuites)	50 451	311
Cessions	-89 334	-790
Au 31 décembre 2005	341 609	1 124

3.11.5. Dividendes

Il n'y a eu aucune distribution de dividendes durant les 3 derniers exercices.

3.12. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et auto détenues.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et aux premiers jours les années suivantes.

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

	31/12/2005	31/12/2004
Résultats pour les besoins du résultat dilué par action	772	3 783

	31/12/2005	31/12/2004
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le besoin du calcul du résultat dilué par action	4 138 950	4 143 094

Le résultat par action ressort ainsi à 0,19 € au 31/12/2005 contre 0,91 € au 31/12/2004

3.13. Provisions à long terme

Elles sont uniquement constituées de provisions relatives à des avantages au personnel, comme le montre le tableau suivant :

	Indemnités fin de carrière	Total provisions à long terme
Solde à l'ouverture	388	388
Variation de périmètre	0	0
Dotations de l'exercice	0	0
Utilisations de l'exercice	0	0
Autres reprises de l'exercice	-17	-17
Balance au 31 décembre 2005	371	371

La majeure partie des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle avec les hypothèses décrites ci-dessous.

Les provisions inscrites au bilan correspondent à l'engagement net en matière d'indemnités de fin de carrière.

Il a par ailleurs été accordé des avantages en terme de retraite complémentaire.

A ce jour les éléments décrits ci-dessous concernent les seules sociétés françaises, aucun engagement en matière d'indemnités de fin de carrière ou de retraite n'ayant été donné sur les filiales étrangères du Groupe.

3.13.1. Avantages accordés au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes:

	31/12/2005	31/12/2004
Taux d'actualisation	2,00%	4,50%
Rendement attendu des actifs des plans	2,00%	n.d.
Turnover	0,50%	2,00% à 1,50%
Augmentation annuelle des salaires	0,50%	2,50%

Les montants comptabilisés au titre des engagements de fin de carrière sont les suivants :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Valeur actuelle des obligations	371	444
Juste valeur des actifs des plans de retraite	-83	-63
Dette nette comptabilisée au bilan	288	381

Les montants comptabilisés au titre des engagements de fin de carrière au compte de résultat par le biais de primes d'assurance sont les suivants :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice	38	35
Charge nette comptabilisée en résultat	38	35
dont en résultat opérationnel	38	35
dont en autres produits et charges financières		

La charge pour l'exercice est incluse sur la ligne autres charges externes du compte de résultat.

Le rendement réel des actifs des plans s'est élevé à 2 K€ en 2005.

Les changements dans la valeur actuelle des obligations liées aux indemnités de fin de carrière peuvent se présenter comme suit :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Obligations à l'ouverture de l'exercice	444	452

Coût des services		
Intérêt	-73	-8
Pertes actuarielles		
Prestations payées		
Obligations à la clôture de l'exercice	371	444

Les changements dans la juste valeur des actifs peuvent se présenter comme suit :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Juste valeur des actifs à l'ouverture	63	28
Gains actuariels	2	
Contributions de l'employeur	38	35
Prestations payées	-20	0
Juste valeur des actifs à la clôture	83	63

La juste valeur des actifs à la date de clôture s'analyse comme suit :

En %	31/12/2005	31/12/2004
Instruments de capitaux propres (actions)	10,4 %	n.d
Instruments de dettes (obligations)	79,9 %	n.d
Immobiliers		n.d
Autres actifs	9,7 %	n.d
Total	100,0 %	

L'historique des plans pour l'exercice actuel et l'exercice antérieur peut se présenter comme suit :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Valeur actuelle des obligations	371	444
Juste valeur des actifs des plans de retraite	-83	-63
Engagement net	288	381

3.13.2. Avantages accordés au titre des retraites complémentaires

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes :

	31/12/2005	31/12/2004
Taux d'actualisation	3,52 %	3,65%
Rendement attendu des actifs des plans	4 %	3,90%
Augmentation annuelle des salaires	2,50 %	2,50%
Augmentation annuelle des pensions de retraite	1 à 3 %	1 à 3%

Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite au bilan sont les suivants :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Valeur actuelle des obligations	570	882
Juste valeur des actifs des plans de retraite	592	981
Dette nette comptabilisée au bilan	0	0

Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat sont les suivants :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	40	40
Charge nette comptabilisée en résultat	40	40
dont en résultat opérationnel	40	40
dont en autres produits et charges financières		

La charge pour l'exercice est incluse sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

Le rendement réel des actifs des plans s'est élevé à 39 K€ en 2005 contre 45 K€ en 2004.

Les changements dans la valeur actuelle des obligations de retraite peuvent se présenter comme suit :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Obligations à l'ouverture de l'exercice	882	775
Coût des services	31	32
Intérêt	32	32
Pertes actuarielles	73	43
Prestations payées	-448	
Obligations à la clôture de l'exercice	570	882

Les changements dans la juste valeur des actifs des plans peuvent se présenter comme suit :

En K€	31/12/2005	31/12/2004
Juste valeur des actifs à l'ouverture	980	907
Rendement attendu	30	35
Contributions de l'employeur	29	38
Prestations payées	-448	
Juste valeur des actifs à la clôture	591	980

La juste valeur des actifs des plans à la date de clôture s'analyse comme suit :

En milliers d'euros et en %	31/12/2005	31/12/2004
Instruments de capitaux propres (actions)	12%	n.d.
Instruments de dettes (obligations)	85%	n.d.
Immobiliers	0%	n.d.
Autres actifs	3%	n.d.
Total	100%	

Il n'y a eu aucun nouveau plan ouvert sur les trois derniers exercices.

3.14. Passifs financiers

Passifs financiers non-courants	31/12/05	31/12/04
Découverts bancaires		
Emprunts bancaires	61	183
Emprunts et dettes financières diverses	1 153	275
Total	1 214	458
Passifs financiers courants	31/12/05	31/12/04
Découverts bancaires	2 055	1 499
Emprunts bancaires	123	124
Emprunts et dettes financières diverses	245	2

Total	2 423	1 625
-------	-------	-------

Les passifs financiers non courants ont tous une échéance inférieure à cinq ans.
Les montants des emprunts sont libellés dans les devises suivantes :

	31/12/2005	%	31/12/2004	%
Découverts bancaires en euros	2 055	56,5 %	1 406	67,5 %
Découverts bancaires en livres sterling	0	0,0 %	93	4,5 %
Emprunts bancaires en euros	184	5,1 %	307	14,7 %
Emprunts et dettes financières diverses en euros	1 125	30,9 %	2	0,1 %
Emprunts et dettes financières diverses en francs suisse	273	7,5 %	275	13,2 %
Total	3 637	100,0 %	2 083	100,0 %

Les emprunts bancaires à hauteur de 184 K€ (contre 307 K€ à fin 2004) sont conclus à des taux d'intérêt variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux.

Les intérêts sur les dettes bancaires sont à taux variable, indexés sur l'Euribor 6 mois pour le crédit moyen terme utilisé et sur l'Euribor 3 mois pour les lignes moyen terme non utilisées.

Les intérêts sur les autres dettes sont à taux variable, indexé sur la moyenne des taux effectifs moyens trimestriels des établissements de crédit pour les prêts à taux variable aux entreprises d'une durée supérieure 2 ans.

3.15. Impôts différés passifs

L'imposition différée passive 1 126 K€ est principalement liée à la provision pour amortissements dérogatoires de 624 K€ et à l'écart d'évaluation sur les actifs de la SCI Chartres pour 671 K€, sur lesquels s'imputent des impôts différés actifs de -169 K€ (Organic, participation, indemnités de fin de carrière).

3.16. Provisions à court terme

	Provision pour litiges	Provision pour risques	Total provisions à court terme
Solde à l'ouverture	464	364	828
Dotations de l'exercice	159	29	188
Utilisations de l'exercice	-35	-120	-155
Autres reprises de l'exercice	-224	-87	-311
Balance au 31 décembre 2005	364	186	550

Elles sont constituées chez ADLPartner par :

- 118 K€ de provision pour litiges prud'homaux
- 68 K€ de contribution Delalande
- 198 K€ de provision pour litiges clients
- 167 K€ de provision pour divers litiges

3.17. Fournisseurs et autres créditeurs

	31/12/05	31/12/04
Avances et acomptes reçus	1 044	538
Editeurs	15 082	14 475
Fournisseurs	16 902	17 633
Dettes sur immobilisations	12	14
Autres créditeurs	2 285	324
Total	35 325	32 984

La ligne "Autres créditeurs" est essentiellement constituée de dettes sur les loteries organisées par le Groupe et en cours au La totalité de ces dettes est à moins d'un an.

3.18. Autres passifs

Ce poste est constitué par les produits constatés d'avances. Ces produits constatés d'avance concernent les produits des opérations commerciales de l'année suivante, qui sont enregistrés sur l'exercice en cours.

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Produits

Le volume d'affaires brut représente la valeur des abonnements et autres produits commercialisés (cf. "Indicateurs clés de performance"), alors que le chiffre d'affaires (dont la détermination repose sur le statut de commissionnaire de presse pour les ventes d'abonnements) ne tient compte que du montant de la rémunération versée par les éditeurs de presse ; dans le cas des ventes d'abonnements, le chiffre d'affaires correspond donc en réalité à une marge brute, puisqu'il déduit du montant des ventes encaissées le coût des magazines vendus.

Le chiffre d'affaires net hors taxes se présente comme suit :

— par zone géographique :

	Exercice 2005	Exercice 2004	Variation
France	91 594	83 136	10,2 %
International	18 044	16 982	6,3 %
Total	109 638	100 118	9,5 %

— par offre produits :

	Exercice 2005	Exercice 2004	Variation
Offre abonnements à durée libre	48 671	41 598	17,0 %
Offre abonnements à durée déterminée	30 651	31 451	-2,5 %
Offre livres-objets-audio-video	25 883	22 067	17,3 %
Autres offres	4 433	5 002	-11,4 %
Total	109 638	100 118	9,5 %

4.2. Données sociales

Les charges de personnel et l'effectif moyen sont les suivants :

Charges de personnel	31/12/05	31/12/04
Salaires et traitements	11 939	11 297
Charges sociales	5 725	5 555
Intéressement	1 231	1 041
Participation	30	91
Plan social	6	694
Indemnités transactionnelles et prud'hommales	1 977	21
Indemnités fin de carrière	-74	-31
Stocks Options	66	72
Total	20 900	18 740

Effectif moyen	Exercice 2005	Exercice 2004
Cadres	102	102
Agents de maîtrise	50	51
Employés	119	116
Total	271	269

4.3. Autres produits et charges d'exploitation

Ils concernent essentiellement le coût net des pertes clients.

4.4. Résultat financier net

Le résultat financier se ventile comme suit :

	Exercice 2005	Exercice 2004
Plus-values sur placements	114	80
Intérêts sur placements et produits assimilés	125	75
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	239	155
Intérêts et charges assimilées	-407	-173
Reprises sur provisions financières	275	0
Coût de l'endettement financier brut	-132	-173
Coût de l'endettement financier net (coût si <0, produits sinon)	107	-18
Produits financiers de participation (1)	7	6
Différences de change sur prêts filiales	103	57
Autres différences de change	5	-8
Total autres produits et charges financières	115	55
Résultat financier	222	37

1) Intérêts sur prêt ADLP Suisse (intégration proportionnelle)

4.5. Impôts sur le résultat

4.5.1. Analyse de la charge d'impôts

	2005	2004
Charge d'impôts exigibles	1 161	2 003
Charge d'impôts différés	1 695	1 674
Total impôts sur le résultat	2 856	3 677

4.5.2. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôts

	2005	2004
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	4 569	6 574
Taux théorique d'imposition	34,9%	35,4%
Charge d'impôt théorique	1 596	2 329
Rapprochement :		
Effet des déficits de l'exercice non activés	1 359	1 580
Effet de l'imputation des déficits antérieurs non activés	0	-653
Effet des différences permanentes ,de taux d'impôt et autres	-99	421
Sous Total	1 260	1 348
Charge d'impôt effectivement constaté	2 856	3 677
Taux effectif d'impôt	62,5%	55,9%

4.6. Activités abandonnées

L'investissement du Groupe en Italie est constitué d'une participation de 100% au capital d'ADLPartner Italia. En mars 2006, après les pertes enregistrées en 2004 et 2005, il a été jugé que les perspectives de la société, qui avait démarré ses opérations en décembre 2003, n'étaient pas suffisantes et le

directoire a décidé en mars 2006 d'arrêter les investissements commerciaux. Cette décision a été entérinée par le conseil de surveillance du 31 mars 2006 et communiquée au marché le 6 avril 2006. Depuis, l'exploitation de la filiale a été réduite au minimum permettant d'exploiter les revenus des abonnements précédemment recrutés, avec notamment le licenciement de tout le personnel sur place. L'horizon d'arrêt complet des activités est évalué à 12 mois.

En mars 2003, la direction du Groupe avait décidé d'arrêter son activité en Allemagne et de céder les actifs incorporels générés en interne. Les opérations de cession ont eu lieu en décembre 2003, mars et avril 2004. Des ajustements liés à l'arrêt de l'activité ont été enregistrés en 2005.

Compte de résultat des activités abandonnées

	2005	2004
Chiffre d'affaires	114	2 964
Charges d'exploitation	-827	-280
Résultat opérationnel	-713	2 684
Résultat Financier	32	4
Charge d'impôt	-1	-264
Résultat net	-682	2 424

La trésorerie des activités abandonnées passe de 1 063 K€ au 31/12/2004 à 669 K€ au 31/12/2005 répartie ainsi :

- pour 600 K€ sur ADLPartner Marketing en diminution de 424 K€ dus à l'impôt société pour 266 K€, la perte de l'exercice pour 74 K€ et au paiement de divers passifs pour 84 K€.
- pour 69 K€ sur ADLPartner Italia.

5. — Informations complémentaires

5.1. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présente une variation de trésorerie nette de -2 099 K€. On peut décomposer ce solde de la façon suivante :

- +4 688 K€ provenant de la capacité d'autofinancement avant l'impact des impôts, qui passe à +2 065 K€ après impôts versés.
- 1 758 K€ de variation du BFR lié à l'activité : le BFR reste négatif exprimé en nombre de jours de Volume d'Affaires Brut (-15 jours), mais il était plus favorable en 2004 (-22 jours). L'essentiel de la variation est un effet ponctuel de règlement anticipé des fournisseurs lié à la fusion.
- 3 726 K€ d'investissements (849 K€ d'immobilisations incorporelles : logiciels essentiels; 1 146 K€ d'immobilisations corporelles : aménagements et agencements à Montreuil pour la majeure partie; variation de périmètre avec l'acquisition des sociétés Le Grand tirage, SCI rue de Chartres et augmentation de la participation dans Abo Service International).
- +1 406 K€ liés aux financements mis en place par le groupe, essentiellement 1 100 K€ de prêt vendeur pour l'acquisition des parts de la SCI rue de Chartres.

5.2. Transactions avec les parties liées

Les entités de contrôle ultimes du Groupe sont respectivement : le groupe familial Vigneron avec la société Sogespa – 3 rue Henri Rol-Tanguy – 93100 Montreuil (France) et Publishers Clearing House – 382 Chanel Drive – Port Washington (New York - USA).

Les transactions entre la Société et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe sont éliminées en consolidation. Elles ne sont pas présentées dans les notes aux états financiers.

Les détails des transactions entre le Groupe et des parties liées au Groupe sont présentées ci-après:

	Ventes de produits		Achats	
	2005	2004	2005	2004
Société mère ADLPartner vers les parties liées	40	66	130	110
Sociétés de contrôle vers le Groupe	127	110	26	23
Co entreprises (intégration proportionnelle)	3		14	43

Les ventes de produits sont réalisées aux prix habituels pratiqués par le Groupe avec des clients externes. Les achats sont réalisés au prix de marché.

	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées	
	2005	2004	2005	2004
Société mère ADLPartner				
Sociétés de contrôle			2	2
Co entreprises (intégration proportionnelle)	560	551	5	

Aucune charge n'a été constatée pour créance irrécouvrable pour des montants dus par des parties liées.

5.3. Avantages aux dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordées aux dirigeants (mandataires sociaux) s'établissent comme suit :

En K€, au titre de l'exercice	2005	2004
Avantages à court terme	1 270	1 184
Avantages postérieurs à l'emploi	448	
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail	1 397	0
Rémunérations payées en actions		
Total	3 115	1 184

Des dirigeants bénéficient d'avantages postérieurs à l'emploi sous la forme de primes de départ, calculées sur la base de leur dernière rémunération annuelle globale.

5.4. Transactions non réalisées en trésorerie

Au cours de l'exercice, ADLPartner a souscrit à l'augmentation du capital par incorporation de prêt :

- de sa filiale anglaise, qu'elle détient à 100 %, pour 2 941 K€,
- de sa filiale italienne, qu'elle détient à 100 %, pour 723 K€ (augmentation suivie d'une réduction de capital de 723 K€ pour apurement des pertes),
- de sa filiale espagnole (Suscripciones Espana), qu'elle détient à 100 %, pour 1 485 K€.

5.5. Engagements donnés et reçus

5.5.1. Engagements reçus

France Abonnements a consenti à sa filiale S.I.D.D., lors d'un exercice précédent, un abandon de créance de 686 K€ assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. En 1999, France Abonnements a renoncé à faire jouer cette clause, compte tenu de la nature du bénéfice de S.I.D.D. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998. Au 31 décembre 2005, l'engagement reçu au profit d'ADLPartner est toujours de 686 K€.

ADLPartner a consenti à sa filiale ADLPartner Marketing GmbH un abandon de créance de 293 K€ (24 K€ pour l'exercice 2001 ; 103 K€ pour l'exercice 2002 ; 147 K€ pour l'exercice 2003 ; 19 K€ pour l'exercice 2004) correspondant aux intérêts du prêt consenti, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. ADLPartner Marketing a réglé sur 2004 les intérêts des exercices 2002 et 2003 et les intérêts qui étaient dus au titre de 2001 et 2004 ont été définitivement abandonnés.

5.5.2. Engagements donnés

France Abonnements a octroyé à la BNP, en garantie du crédit long terme de 1 829 K€ (terme 2007), une hypothèque de 3ème rang sur le bail à construction consenti par la SCI avenue de Chartres en sa faveur. Au 31 décembre 2005, l'engagement donné par ADLPartner est de 183 K€. Il n'existe plus de dette au titre des hypothèques de 1er et 2e rangs.

L'emprunt à 5 ans de 2 500 K€ mis en place au 01/06/03 chez ADLPartner est à taux variable basé sur l'Euribor 3 mois et est remboursable à compter de 2004. Pour faire face au risque de taux d'intérêts, un instrument financier à terme – Collar – a été utilisé dont les caractéristiques sont les suivantes :

- notionnel : 3 000 K€
- durée : du 30/05/03 au 31/12/08
- aux plafond : 4 %
- aux plancher : 2,45 %.

Cet instrument est remboursable selon la même échéance. Les pertes et gains relatifs à ce contrat sont comptabilisés en résultat financier (charges financières de 7 K€).

5.5.3. Droit individuel à la formation (DIF)

L'engagement en matière de droit individuel à la formation est évalué à 4 158 heures au 31/12/2005.

5.6. Evénements postérieurs à la clôture

Dans la continuité de la politique de croissance du Groupe, les investissements commerciaux ont été poursuivis au premier trimestre 2006, sauf en Italie. Devant de nouveaux reports de la part des partenaires pressentis de procéder aux opérations convenues et devant également le manque d'intérêt de la part des éditeurs de presse de développer l'abonnement à durée libre, la direction du Groupe a décidé en mars 2006 de mettre un terme aux investissements commerciaux en Italie. Les mesures appropriées ont été prises pour réduire les frais au strict minimum tout en continuant à encaisser le produit du portefeuille d'abonnements. L'horizon d'arrêt complet des activités est évalué à 12 mois.

5.7. Dettes potentielles

Aucun engagement nouveau n'a été pris postérieurement à la clôture des comptes susceptible d'engendrer un accroissement des dettes par rapport à la situation du 31 décembre 2005.

6. — Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Forme de contrôle	Siège Intérêts groupe	Pourcentage	Pourcentage	Méthode
ADLPartner	SA	France	Mère	100,00%	Intégration Globale
S.I.D.D.	SARL	France	99,96%	99,96 %	Intégration Globale
Abo Service International	GmbH	Allemagne	52,22%	52,20%	Intégration Globale
ADLPartner Marketing	GmbH	Allemagne	69,69%	69,69%	Intégration Globale
Suscripciones Espana	SL	Espagne	100,00%	100,00%	Intégration Globale
ADLPartner Hispania	SL	Espagne	100,00%	100,00%	Intégration Globale
ADLPartner UK	Limited	Angleterre	100,00%	100,00%	Intégration Globale
ADLPartner Suisse	SA	Suisse	50,00%	50,00%	Intégration Proportionnelle
ADLPartner Italia	Srl	Italie	100,00%	100,00%	Intégration Globale
ADL Servicios de Fidelizacao	Srl	Brésil	100,00%	100,00 %	Intégration Globale
Le Grand Tirage	Sarl	France	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SCI rue de Chartres	SCI	France	81,00%	81,00%	Intégration Globale

Une filiale non significative n'est pas mentionnée.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels au 31 décembre 2005.

7. — Informations sectorielles

7.1. Secteur primaire

Les résultats par zone géographique pour l'exercice 2005 sont détaillés ci-après :

en K€	France	International	Consolidé
Chiffre d'affaires HT par zone	92 527	18 044	110 571
Chiffre d'affaires HT inter-zone	-933		-933
Chiffre d'affaires net HT	91 594	18 044	109 638
Résultat opérationnel	6 364	-2 017	4 347
Résultat net	4 492	-3 461	1 031

Les actifs et passifs financiers par zone géographique pour l'exercice 2005 se présentent comme suit :

Bilan actif	France	International	Consolidé
Actifs non-courants			
Ecart d'acquisition	172		172
Immobilisations incorporelles	1 746	184	1 930
Immobilisations corporelles	5 019	79	5 097
Participations dans les entreprises associées			
Autres actifs financiers	588	52	640
Actifs d'impôt différé	3	4 945	4 948
Sous-Total Actifs non-courants	7 527	5 260	12 787
Actifs courants			
Stocks	1 528	2 022	3 550
Actifs d'impôts exigibles			
Clients et autres débiteurs	21 123	5 392	26 515
Autres actifs	4 512	1 370	5 882
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 043	3 696	10 738

Sous-Total Actifs courants	34 205	12 480	46 685
Total actifs	41 733	17 739	59 472

Bilan passif	France	International	Consolidé
Capital			7 001
Réserves consolidées			2 499
Résultat consolidé			1 031
Capitaux Propres			10 531
Passifs non-courants			
Provisions à long terme	371		371
Passifs financiers	941	273	1 214
Impôts différés	1 126		1 126
Sous-Total Passif non-courants	2 438	273	2 711
Passifs courants			
Provisions à court terme	550		550
Dettes fiscales et sociales	7 297	497	7 793
Fournisseurs et autres créditeurs	29 887	5 438	35 325
Passifs financiers	2 423		2 423
Autres passifs	5	133	138
Sous-Total Passif courants	40 162	6 068	46 230
Total capitaux propres et passifs	42 599	6 341	59 472

Les informations proforma relatives à l'exercice 2004, n'ont pu être établies en raison des travaux lourds et coûteux nécessaires à leur établissement. Les autres informations par zone géographique pour l'exercice 2005 sont détaillées ci-après :

Effectif moyen :	France	International	Total
- Cadres	100	9	109
- Agents de maîtrise	44	0	44
- Employés	91	28	119
Total	235	37	272

7.2. Secteur secondaire

Le secteur secondaire présente l'activité par type d'offre produits.

On distingue les catégories suivantes :

- offre d'Abonnements à Durée Libre (ADL)
- offre d'Abonnements à Durée Déterminée (ADD)
- offre Livres Objets Audio Vidéo (LOAV)
- autres offres et produits

Le chiffre d'affaires se présente ainsi :

en K€	Exercice 2005	Exercice 2004	Variation
Offre ADL	48 671	41 598	17,0%
Offre ADD	30 651	31 451	-2,5%
Offre LOAV	25 883	22 067	17,3%
Autres offres	4 433	5 002	-11,4%
Total	109 638	100 118	9,5%

Il n'est pas possible de distinguer les actifs d'exploitation en fonction des offres :

- les actifs incorporels (logiciels) sont communs à toutes les offres
- de même les actifs corporels (bâtiments, machines) qui sont soit communs à toutes les offres soit plus spécifiquement dédiés à des activités de siège.

* les stocks sont décrits au 3.7 de cette annexe.

- les comptes clients sont nominatifs, un même client pouvant être un client à la fois ADL, ADD ou LOAV.

8. — Effet de la première application des normes IFRS

8.1. Remarque préliminaire

Jusqu'à l'opération de fusion, la société France Abonnements, ne faisant pas appel public à l'épargne, établissait ses comptes consolidés en conformité avec le règlement CRC n° 99-02.

Après la fusion, la société France Abonnements et ses filiales directes se retrouvent incluses dans le périmètre de consolidation d'une société faisant appel public à l'épargne. Conformément au règlement 1606/2002, la société France Abonnements et ses filiales directes ont l'obligation d'établir des comptes retraités pour les besoins de la consolidation de l'ensemble coté en IFRS.

Les méthodes d'évaluation des actifs et des dettes de France Abonnements et de ses filiales directes ont donc été homogénéisées avec celles retenues par ADLPartner lors de sa transition aux IFRS.

Les impacts de la transition aux IFRS du nouvel ensemble sont détaillés dans les pages suivantes.

8.2. Choix de la date de transition aux IFRS pour France Abonnements et ses filiales directes

Les premiers comptes consolidés du nouvel ensemble faisant appel public à l'épargne sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Dans un souci d'égalité de traitement par rapport aux règles retenues par l'ancien groupe dont ADLPartner était la société mère lors de sa transition aux IFRS, la date de transition retenue par France Abonnements et ses filiales directes est le 1er janvier 2004.

8.3. Modalités de la première application des IFRS

La norme IFRS 1 traite des modalités de première application des normes internationales.

8.3.1. Principe Général

Le groupe ADLPartner (après fusion) a appliqué rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture (pro forma) les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS. En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

— élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;

— comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés dans le précédent référentiel ;

— reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'impact de ces ajustements est comptabilisé directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

8.3.2. Dérogations facultatives retenues par le Groupe

La norme IFRS 1 offre aux premiers adoptants un certain nombre d'exceptions au principe de totale rétroactivité dans l'application des IFRS.

Après examen de chacune de ces exceptions, le groupe ADLPartner a retenu les traitements suivants :

— regroupements d'entreprises (IFRS 3) : IFRS 1 offre l'option de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, à savoir le 1er janvier 2004. ADLPartner a choisi cette option et les acquisitions d'entreprises intervenues avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraitées dans le bilan IFRS d'ouverture.

— immobilisations (IAS 16, 38, 40) : IFRS 1 offre l'option d'évaluer, à la date de transition, les immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur, cette dernière étant considérée comme leur coût présumé. Le groupe ADLPartner a considéré, que les principes comptables du groupe relatif à la comptabilisation des immobilisations étant similaire à ceux prescrits par les IFRS, la valeur nette comptable de ses immobilisations correspond au 1er janvier 2004 à ce qu'elle aurait été en IFRS sauf pour les biens immobiliers pour lesquels les amortissements ont été recalculés rétroactivement. Le groupe ADLPartner n'a donc pas choisi de retenir l'option de réévaluer ses immobilisations à la date de transition.

— écarts actuariels liés aux engagements de retraite (IAS 19) : IFRS 1 offre l'option de comptabiliser directement en capitaux propres les écarts actuariels différés liés aux engagements de retraites existants au 1er janvier 2004. Le groupe ADLPartner a choisi cette option.

— différences de conversion accumulées (IAS 21) : IFRS 1 offre l'option de reclasser en réserves les écarts de conversion existant au 1er janvier 2004 et nés du processus de consolidation d'entités ayant une devise différente de l'euro. Le groupe ADLPartner n'a pas choisi de retenir cette option.

— paiement fondé sur des actions (IFRS 2) : IFRS 1 autorise la non application de la norme IFRS 2 au plan d'attribution d'actions accordé avant le 7 novembre 2002. Cette possibilité a été retenue par le groupe ADLPartner.

— instruments financiers (IAS 32 et 39) : IFRS 1 autorise la non application d'IAS 32 et 39 à l'établissement de l'information comparative. Le groupe ADLPartner a retenu d'appliquer ces normes à compter du 1er janvier 2005.

8.4. Explication des principales divergences

8.4.1. Divergences ayant un impact sur les capitaux propres et/ou le résultat

8.4.1.1. Ecart d'acquisition (IFRS 3)

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Ils font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition).

Dans ce cadre, la dotation aux amortissements enregistrée dans le résultat 2004 sur les écarts d'acquisition existant au 1er janvier 2004 a été annulée. Parallèlement, un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'à la fin de l'exercice 2004. Ces tests de dépréciation n'ont pas conduit à comptabiliser de dépréciation.

L'incidence de cette divergence, au compte de résultat, est une amélioration de 83 K€ du résultat net de l'exercice 2004.

8.4.1.2. Immobilisations corporelles décomposables (IAS 16)

La norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » considère que la durée d'amortissement doit refléter la durée d'utilité pour le Groupe et que chaque partie d'une immobilisation ayant un coût significativement différent de l'ensemble doit être amorti séparément. Cette approche est différente de celle qui était applicable aux états financiers consolidés établis en normes françaises pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Dans ce cadre, le groupe ADLPartner a retraité les amortissements cumulés au titre de la construction.

L'incidence de cette divergence, au bilan et au compte de résultat, est une amélioration des capitaux propres de 1 027 K€ avant impôts au 1er janvier 2004 (1 111 K€ au 31 décembre 2004) et une amélioration du résultat net de l'exercice 2004 de 84 K€.

8.4.1.3. Charges à répartir (IAS 38)

La norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et le cadre conceptuel des normes IFRS définissent des critères de reconnaissance des actifs différents des principes comptables français. En particulier, les normes IFRS ne permettent pas l'inscription à l'actif de charges à répartir ou de charges différées. Dans ce cadre, le groupe ADLPartner a retraité les charges à répartir reconnues à l'actif en principes comptables français au titre des coûts de recrutement des nouveaux abonnements, des frais de vente liés au démarrage d'un nouvel abonnement et des remises accordées.

L'incidence de cette divergence, au bilan et au compte de résultat, est une réduction des capitaux propres de 23 632 K€ au 1er janvier 2004 (25 159 K€ au 31 décembre 2004) et une dégradation du résultat net de l'exercice 2004 de 1 527 K€.

Au tableau de flux de trésorerie, l'incidence de cette divergence a pour conséquence la disparition du flux d'investissement commercial de la période 2004 pour un montant décaissé de 24 167 K€. Ce flux de décaissements est reclassé en flux généré par l'activité, la minorant d'autant.

8.4.1.4. Stock d'adresses (IAS 38/ IAS 2)

A la suite d'un contrôle fiscal, la société France Abonnements avait dû comptabiliser à son actif comme stock-outil une portion des dépenses engagées durant l'exercice pour acquérir de nouvelles adresses utiles à son activité. Ce stock était ensuite ramené au résultat sur une durée correspondant, d'après l'administration fiscale, à sa durée de vie utile pour la société.

La norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » et le cadre conceptuel des normes IFRS définissent des critères de reconnaissance des actifs différents des principes comptables français. Le stock d'adresses inscrit à l'actif de la société France Abonnements pour des motifs fiscaux ne remplit pas ces critères. Le Groupe a donc retraité le stock d'adresses qui était reconnu à l'actif.

L'incidence de cette divergence, au bilan et au compte de résultat, est une réduction des capitaux propres de 1 265 K€ au 1er janvier 2004 (1 248 K€ au 31 décembre 2004) et une amélioration du résultat net de l'exercice 2004 de 17 K€.

8.4.1.5. Avantages du personnel (IAS 19)

La norme IAS 19 « Avantages du personnel » impose la reconnaissance systématique des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ de l'entreprise dès lors que les régimes sont qualifiés de régimes à prestations définies. De plus, IAS 19 définit la méthode d'évaluation de ces avantages.

Le groupe ADLPartner a procédé à un recensement des régimes à prestations définies au niveau de l'ensemble de ses entités et a procédé à une évaluation actuarielle des engagements conformément aux principes énoncés dans la norme. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est ensuite évaluée pour obtenir l'obligation brute finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Par ailleurs, des fonds ont été placés pour couvrir ces engagements. La dette présentée au bilan correspond à l'engagement brut minoré de la juste valeur des fonds dédiés placés.

La provision constituée minore les capitaux propres de 419 K€ avant impact des impôts différés au 1er janvier 2004 (388 K€ au 31 décembre 2004) et améliore le résultat net de l'exercice 2004 de 31 K€.

8.4.1.6. Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les options de souscription ou d'achat d'actions ne sont pas valorisées et n'ont aucun impact sur le compte de résultat consolidé. Lors de l'exercice des options, le groupe ADLPartner cède à ses salariés des actions préalablement rachetées et constate ainsi uniquement un résultat de cession sur ces titres.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux salariés doivent être évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des options a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe ADLPartner a estimée correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale (4 ans). Cette valeur est enregistrée en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec une contrepartie directe en capitaux propres. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisitions des droits spécifiques à chaque plan. L'application d'IFRS 2 n'a aucun impact sur le bilan consolidé ni sur les capitaux propres du groupe.

Conformément aux normes IFRS 1 & 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. Le montant total de la charge constatée en 2004 au titre des options d'achat d'actions s'élève à 72 K€. Cette charge a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

8.4.1.7. Actions auto détenues (IFRS 32)

Le groupe ADLPartner détient une partie de ses propres actions dans un objectif explicite de régularisation du cours de bourse ou pour couvrir des plans d'options d'achat d'actions attribués à ses salariés. L'ancien groupe France Abonnements détenait une partie de ses propres actions pour couvrir un plan d'options d'achat d'actions attribué à un salarié.

Conformément aux normes françaises, ces actions auto détenues sont classées en valeurs mobilières de placement et font donc partie de la trésorerie. De plus, une provision est enregistrée en résultat financier pour les pertes latentes éventuelles.

Conformément à IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation », les actions propres sont comptabilisées, dès l'acquisition, à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres, et les variations ultérieures de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque les actions auto

détenues sont cédées, le produit de la cession est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de cession.

Au 31 décembre 2004, le groupe ADLPartner (avant fusion) détenait 89 258 actions propres, d'une valeur nette de 892 K€ et le groupe France Abonnements détenait 203 actions propres d'une valeur nette de 40 K€. L'incidence de cette divergence est une réduction des capitaux propres de 842 K€ au 1er janvier 2004 (932 K€ au 31 décembre 2004) et une dégradation du résultat net de l'exercice 2004 de 91 K€.

8.4.1.8. Impôt différé (IAS 12)

Le groupe ADLPartner (après fusion) a comptabilisé l'impôt différé complémentaire sur les divergences identifiées ci-dessus et ayant généré une différence temporaire entre la base comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon les critères de comptabilisation définis par la norme IAS 12. Le groupe France Abonnements (avant fusion), en application de l'avis 2001-B du comité d'urgence du CNC, ne comptabilisait pas les impôts différés actifs sur les déficits reportables qui seront consommés, sur la base des budgets établis par l'entreprise, au-delà de cinq ans et cela y compris quand la société était bénéficiaire et que les pertes étaient reportables sans limitation.

IAS 12 considère que des actifs d'impôts différés doivent être comptabilisés quand il est probable que l'on disposera de bénéfices futurs sur lesquels ces pertes pourront être imputés sans en fixer la durée d'utilisation. L'incidence de cette seule divergence, au bilan et au compte de résultat, est une amélioration des capitaux propres de 3 945 K€ au 1er janvier 2004 (2 928 K€ au 31 décembre 2004) et une détérioration du résultat net de l'exercice 2004 de 1 017 K€.

8.4.2. Divergences de présentation des états financiers

Des précisions sur le mode de présentation des états financiers en normes internationales ont été apportées par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité du 27 octobre 2004. Le groupe ADLPartner se conforme à cette recommandation pour la présentation de ses états financiers en IFRS. Les principaux changements de présentation identifiés sont les suivants :

8.4.2.1. Présentation du compte de résultat (IAS 1)

En France, la société ADLPartner a un statut juridique de commissionnaire de presse, ce qui conduit à considérer comme chiffre d'affaires comptable le montant des commissions perçues des éditeurs de presse. Cette situation n'étant pas reproduite dans les filiales étrangères, le groupe a antérieurement pris le parti de présenter son compte de résultat consolidé établi en normes françaises en partant d'un volume d'affaires brut, qui représente la valeur effectivement vendue par l'ensemble des sociétés, quel que soit leur positionnement juridique. Le chiffre d'affaires hors taxe, conforme à la définition française, était alors obtenu en déduisant du volume d'affaires brut les annulations de commandes, le coût des magazines vendus et les TVA acquittées. La norme IAS 1 « Présentation des états financiers » n'autorise pas cette présentation et en IFRS, le groupe ADLPartner ne peut que communiquer sur le chiffre d'affaires net.

Cependant le groupe ADLPartner continue à communiquer par ailleurs sur le volume d'affaires brut qui donne seul l'image des montants commercialisés, des flux financiers et des risques pris de non paiement par les clients.

8.4.2.2. Chiffre d'affaires, remises accordées et coût d'annulation (IAS 18)

Dans le compte de résultat consolidé établi en normes françaises, le chiffre d'affaires est basé sur une approche essentiellement juridique.

En application d'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les ventes doivent être présentées nettes de toutes les dépenses corrélées aux ventes.

L'application d'IAS 18 pour le groupe ADLPartner a eu pour conséquence un reclassement des remises et des coûts d'annulation précédemment inscrites en charges, et avant tous impacts liés à l'annulation des charges à répartir (cf. § 8.4.1.3), en moins du chiffre d'affaires pour 10 051 K€, et un reclassement des autres dépenses corrélées aux ventes pour 9 878 K€.

Ces reclassements sont sans impact sur le résultat consolidé du groupe.

8.4.2.3. Présentation des éléments exceptionnels

Dans le compte de résultat établi en normes françaises, les éléments exceptionnels sont exclus du résultat d'exploitation et présentés sur une ligne séparée du compte de résultat.

En application d'IAS 1, les éléments exceptionnels ne peuvent être présentés sur une ligne séparée du compte de résultat.

L'application d'IAS 1 pour le groupe ADLPartner a eu pour conséquence un reclassement des éléments exceptionnels sur les lignes constitutives du résultat opérationnel en fonction de leur nature. Les principaux reclassements concernent les « Frais de personnel », les « Charges externes » et les « Dotations aux amortissements ».

8.4.2.4. Présentation du bilan (IAS 1)

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, le bilan consolidé est présenté dans l'ordre de liquidité des actifs et des passifs.

En application d'IAS 1, les actifs et les passifs doivent être présentés en éléments courants ou non courants.

L'application d'IAS 1 pour le groupe ADLPartner conduit principalement au reclassement, avant leur annulation, des charges à répartir en actif courant pour 25 159 K€. Les autres reclassements concernent la quote-part à moins d'un an des provisions et des comptes de régularisation en passifs courants.

8.4.2.5. Intérêts minoritaires (IAS 27)

Dans les comptes consolidés établis en normes françaises, les intérêts minoritaires ne font pas partie des capitaux propres.

En application d'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », les intérêts minoritaires ont été reclassés dans les capitaux propres consolidés.

8.4.2.6. Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Dans les comptes établis selon les normes françaises, les fonds de commerce constituent des actifs identifiables, lesquels sont regroupés sur la ligne « Immobilisations incorporelles » du bilan consolidé.

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce ne remplissent pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable et doivent donc être assimilés à de l'écart d'acquisition (goodwill).

Au 1^{er} janvier 2004, le groupe ADLPartner (avant fusion) a procédé au reclassement de ses fonds de commerce du poste « Immobilisations incorporelles » vers le poste « Ecart d'acquisition » pour un montant total de 4 269 K€. Cet écart provenant d'une opération d'apport entre France Abonnements et ADLPartner, disparaît du fait de la fusion.

Le groupe France Abonnements (avant fusion) a analysé, lors de sa transition, les immobilisations incorporelles inscrites à l'actif et selon les critères conjoints d'IAS 2 « Stocks » et d'IAS 38. Suite à cette analyse, certaines immobilisations incorporelles ont été reclassées en stock pour un montant de 1 242 K€.

8.4.2.7. Impôt différé (IAS 12)

Dans les comptes établis selon les normes françaises, les impôts différés sont classés à l'actif en « Compte de régularisation » et au passif en « Provision pour risques et charges ».

En application d'IAS 12 « Impôts sur le résultat », tous les actifs et les passifs d'impôts différés (tant long terme que court terme) doivent être classés en éléments non courants et présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé.

8.4.2.8. Présentation des activités non poursuivies

Dans les comptes établis en normes françaises, les actifs et les dettes détenus en vue de leur cession ne sont pas présentés sur une ligne distincte du bilan consolidé, et l'impact des activités arrêtées n'est pas isolé au compte de résultat.

En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs destinés à être cédés doivent être présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé. Par ailleurs, le résultat des activités arrêtées doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité arrêtée comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité qui a été cédée et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Durant l'exercice 2004, la filiale allemande du groupe ADLPartner, ADLPartner Marketing, a cédé l'ensemble de ces actifs. Le groupe ADLPartner a décidé de ne plus poursuivre cette activité.

En application d'IFRS 5, l'ensemble des impacts nets d'impôt lié à l'arrêt d'activité de la filiale allemande a été présenté sur une ligne séparée du compte de résultat après la ligne « Charge d'impôt » pour 2 424 K€.

8.5. Impacts chiffrés

Groupe ADLPartner – Détail des reclassements au bilan actif proforma au 31/12/2004

Bilan actif 99-02 (K€)	Evaluation et classement en 99-02	Reclassement du fonds de commerce	Reclassement de l'impôt différé	Reclassement des charges à répartir	Bilan actif ifrs (K€)	Evaluation en principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS
		note 8.4.1.1	note 8.4.1.8	note 8.4.1.3		
Actif immobilisé					Actif non-courants	
Ecart d'acquisition	376				Ecart d'acquisition	376
Concessions, brevets	1 538					
Fonds commercial	1 242	-1 242				
autres immobilisations	273					
Immobilisations incorporelles	3 053	-1 242	0	0	Immobilisations incorporelles	1 811
Constructions	724					
Installations techniques	108					
Autres immobilisations	237					
Avances et acomptes	22					
Immobilisations corporelles	1 091	0	0	0	Immobilisations corporelles	1 091
					Participations dans les entreprises associées	0
Immobilisations financières	710				Autres actifs financiers	710
			3 432		Actif d'impôt différé	3 432
Total	5 229	-1 242	3 432	0	Sous-Total Actifs non-courants	7 420
Actif circulant					Actifs courants	
Stocks	2 728	1 242			Stocks	3 970
					Actifs d'impôts exigibles	
Avances et acomptes	306					
Clients	18 257					
Autres créances	3 651					
Impôts différés actif	3 432		-3 432			
Sous total	25 647	0	-3 432	0	Clients et autres débiteurs	22 215

Actions propres FA	40							
Actions propres ADLP	892							
Charges constatées d'avance	5 030							
Sous total	5 962				25 159	Autres actifs financiers		31 122
Autres valeurs mobilières	4 015							
Disponibilités	8 271							
Sous total	12 286					Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 286
Total	46 623					Sous-Total Actifs courants		69 592
Charges à répartir	25 159				-25 159			
Total actif	77 012	0	0	0	0	Total actif		77 012

Groupe ADLPartner – Impacts IFRS sur bilan actif proforma au 31/12/2004

Bilan actif (K€)	Principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS	Impacts IFRS								Selon IFRS 31/12/2004
		Ecart d'acquisition	Approche par composantes	Charges à répartir	Stocks	Actions auto-détenues	Reclassement ID	Reclassement lié à la fusion	Total	
		IFRS 3	IAS 16	IAS 16/38	IAS 2/38	IAS 32	IAS 12			
Actif non-courants:										
Ecart d'acquisition	376	83						-459	-376	0
Immobilisations incorporelles	1 811								0	1 811
Immobilisations corporelles	1 091		1 111						1 111	2 202
Participations dans les entreprises associées	0								0	0
Autres actifs financiers	710								0	710
Actif d'impôt différé	3 432						3 187		3 187	6 619
Sous-Total Actifs non-courants	7 420	83	1 111	0	0	0	3 187	-459	3 922	11 341
Actifs courants:										
Stocks	3 970				-1 248				-1 248	2 722
Actifs d'impôts exigibles									0	0
Clients et autres débiteurs	22 215								0	22 215
Autres actifs financiers	31 122			-25 159		-929			-26 088	5 034
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 286					-4			-4	12 282
Sous-total actifs courants	69 592	0	0	-25 159	-1 248	-933	0	0	-27 340	42 252
Total actif	77 012	83	1 111	-25 159	-1 248	-933	3 187	-459	-23 418	53 594

Groupe ADLPartner – Détail des reclassements au bilan passif proforma au 31/12/2004

Bilan passif 99-02 (K€)	Evaluation et classement en 99-02	Reclassement des intérêts minoritaires	Reclassement LT/CT	Bilan passif ifrs (K€)	Evaluation en principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS
Capitaux propres groupe					
Capital social	6 075			Capital	6 075
Réserves consolidées	-1 911	9 440		Réserves consolidées	7 528
Prime d'émission et d'apport	0			Prime d'émission	0
Réserve légale	617				

Passifs non-courants														
Provisions à long terme	0					388					388			388
Passifs financiers	0										0			0
Impôts différés	6 707							-9 893			-9 893	3 187		0
Sous-Total Passif non-courants	6 707	0	0	0	0	388	-9 893	0	0	0	-9 505			388
Passifs courants														
Provision à court terme	828										0			828
Dettes fiscales et sociales	7 898										0			7 898
Fournisseurs et autres créiteurs	32 984										0			32 984
Passifs financiers	2 213										0			2 213
Sous-Total Passif courants	43 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 923
Total passif	77 012	83	1 111	-25 159	-1 248	0	0	0	0	-933	-26 145	0		53 594

Groupe ADLPartner – Détail des reclassements au compte de résultat proforma au 31/12/2004

Compte de résultat 99-02 (K€)	Evaluation et classement en 99-02	Reclas-sement des dépenses corrélées aux ventes	Reclas-sement des activités non poursuivies	Reclas-sement ligne à ligne des charges à répartir	Reclas-sement pour présentation du résultat net	Reclas-sement ligne à ligne du résultat financier	Reclas-sement des éléments exceptionnels	Reclas-sement des éléments relatifs aux créances irrécouv	Compte de résultat IFRS (K€)	Principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS
		note 8.4.2.2	note 8.4.2.8				note 8.4.2.3			
Produits d'exploitation:										
Volume d'affaires TTC	203 564									
Annulation de commandes	-3 869									
Coût des magazines vendus	-82 015									
TVA	-4 546									
Chiffre d'affaires HT	113 133	-10 051	-2 964	0	0	0	0		Chiffre d'Affaires Net HT	100 118
Reprises amortissements, provisions	4 636	-1 305			-3 331					
Transferts de charges à répartir	24 255			-24 255						
Autres produits	1 276				-1 276				Autres produits de l'activité	0
Sous-total produits d'exploitation	143 300									
Charges d'exploitation										
Consommations de marchandises	2 682	5 660								
Consommations de matières premières	10 464									
Sous total	13 147	5 660	-11						Achats consommés	-18 796
Frais de personnel	18 038		-22		-50		733		Charges de personnel	-18 699
Autres achats et charges externes	63 696	-13 759			-1 233					

Autres charges	7 470	-1 780	-324				174			
Sous total	71 166	-15 538	-324	0	-1 233	0	174	-3 282	Charges externes	-50 961
Impôts et taxes	965		-3						Impôts et taxes	-963
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 594									
Dotations aux amortissements des charges à répartir	22 665									
Sous total	24 260		-30				195		Dotations aux amortissements des immobilisations	-24 425
Dotation aux provisions sur actif circulant	4 060	-1 478			-2 861					
Dotation aux provisions pour risques et charges	705				-464		-717			
Sous total	4 766	-1 478	110	0	-3 324	0	-717	1 920	Dotation nette des provisions	-1 276
				24 255			175	-1 363	Autres produits et charges d'exploitation	23 067
Sous-total charges d'exploitation	132 341									
Résultat d'exploitation	10 959								Résultat Opérationnel	8 066
Produits financiers	349				-4	-152			Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	193
Charges financières	279		0		-4	-102			Coût de l'endettement financier brut	-173
Résultat financier	70								Coût de l'endettement financier net	20
			-4			50			Autres produits et charges financiers	46
Résultat courant	11 029									
Produits exceptionnels	915				-12		-905			
Charges exceptionnelles	1 124				-12		-1 110			
Résultat exceptionnel	-209									
Impôt sur les bénéfices	2 267									
Impôt différé	1 350									
Sous total	3 617		-264						Charge d'impôt	-3 353
Dotations amortissements écart d'acquisition	83								Dotations amortissements écart d'acquisition	83
									Résultat net avant résultat des activités arrêtées	4 695
			2 424						Résultat net d'impôt des activités arrêtées	2 424
Résultat de l'ensemble consolidé	7 120	0	0	0	0	0	0	0	Résultat net	7 120

Compte de résultat (K€)	Principes comptables français selon méthodes de présentation IAS/IFRS	Impacts IFRS								Selon IFRS 31/12/2004	
		Ecart d'acquisition	Approche par composants	Stocks	Charges à répartir	Indemnités de fin de carrière	Impôt différé/DT	Stocks Options	Actions auto-détenues		Total
		IFRS 3	IAS 16	IAS 2/38	IAS 16/38	IAS 19	IAS 12	IFRS 2	IAS 32		
Chiffre d'Affaires Net HT	100 118									0	100 118
Autres produits de l'activité	0									0	0
Achats consommés	-18 796			26						26	-18 770
Charges de personnel	-18 699					31		-72		-41	-18 740
Charges externes	-50 961									0	-50 961
Impôts et taxes	-963									0	-963
Dotations aux amortissements des immobilisations	-24 425		84		22 665					22 750	-1 675
Dotations aux provisions	-1 276			-9						-9	-1 285
Autres produits et charges d'exploitation	23 067				-24 255					-24 255	-1 188
Résultat Opérationnel	8 066	0	84	17	-1 589	31	0	-72	0	-1 528	6 537
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	193								-37	-37	155
Coût de l'endettement financier brut	-173									0	-173
Coût de l'endettement financier net	20	0	0	0	0	0	0	0	-37	-37	-18
Autres produits et charges financiers	46				62				-53	8	55
Charge d'impôt	-3 353						-324			-324	-3 677
Dotations amortissements écart d'acquisition	-83	83								83	0
Résultat net avant résultat des activités arrêtées	4 695	83	84	17	-1 527	31	-324	-72	-91	-1 798	2 897
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	2 424									0	2 424
Résultat net	7 120	83	84	17	-1 527	31	-324	-72	-91	-1 798	5 321
Dont :											
. Part du groupe	4 343										3 783
. Intérêts minoritaires	2 776										1 538

Groupe ADLPartner – Impacts des IFRS sur les capitaux propres proforma au 31/12/2004

En K€	Note	Au 01/01/2004	Autres réserves	Total impact réserves d'ouverture	Résultat de l'exercice 2004	au 31/12/2004
Capitaux propres part du groupe en principes comptables français		9 823		9 823	4 343	14 166
Intérêts minoritaires en principes comptables français		9 440		9 440	2 776	12 216
Total capitaux propres y compris intérêts minoritaires en principes comptables français		19 263	0	19 263	7 120	26 382
Ecart d'acquisition :				0		83
ancien sous groupe ADLP			0		0	
FA et filiales hors ss groupe ADLP			0		83	

Immobilisations corporelles - application de l'approche par composants :			1 026		1 111
ancien sous groupe ADLP		0		0	
FA et filiales hors ss groupe ADLP	1 026			84	
Charges à répartir :			-23 632		-25 159
ancien sous groupe ADLP	-19 750	0		-1 318	
FA et filiales hors ss groupe ADLP	-3 881			-209	
Stock d'adresses net :			-1 265		-1 248
ancien sous groupe ADLP					
FA et filiales hors ss groupe ADLP	-1 265			17	
Avantages postérieurs à l'emploi :			-419		-388
ancien sous groupe ADLP	-110	0		-4	
FA et filiales hors ss groupe ADLP	-310			35	
Stocks Options :			72		0
ancien sous groupe ADLP		46		-46	
FA et filiales hors ss groupe ADLP		25		-25	
Actions auto-détenues :			-842		-933
ancien sous groupe ADLP	-494	-308		-91	
FA et filiales hors ss groupe ADLP	-34	-6			
Impôts différés :			10 217		9 893
ancien sous groupe ADLP	5 836	0		687	
FA et filiales hors ss groupe ADLP	4 381			-1 011	
Total retraitement IFRS	-14 601	-242	-14 843	-1 798	-16 641
Capitaux propres en normes IFRS y compris intérêts minoritaires	4 662	-242	4 420	5 321	9 742

Tableau des flux de trésorerie nette – Comptes consolidés proforma d'ADLPartner au 31/12/2004

En K€	Exercice N
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	5 321
+ / - Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	747
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	142
+/- Plus et moins value de cession	-5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	6 205
+ Coût de l'endettement financier net	18
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 941
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt (A)	10 164
- Impôts versé (B)	-1 835
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	3 695
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	12 024
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 142
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	189
+ / - Autres flux liés aux opérations d'investissement	-206
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-1 159
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	60
- / + Rachats et reventes d'actions propres	-481

- Remboursements d'emprunts	-2 874
- Intérêts financiers nets versés	20
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-3 275
+ / - Incidence des variations des cours des devises (G)	69
= Variation de la trésorerie nette (D + E + F + G)	7 659
Trésorerie d'ouverture	3 123
Trésorerie de clôture	10 782

0607809